

Commune de Val-de-Travers

Un budget déficitaire

« raisonnablement acceptable »

Hier mercredi, la commune de Val-de-Travers a présenté son budget pour l'exercice 2025. Déficitaire d'environ 1.8 million de francs, il s'ajoute à la liste des budgets aux chiffres rouges de ces dernières années, et ce malgré les efforts de l'exécutif qui demeure dans sa vision d'optimisation des prestations sans vouloir opérer de coupes sévères.



Chaque fin d'année, la présentation du budget pour l'exercice à venir de Val-de-Travers est un rituel agendé et les chiffres de celui pour 2025, exposés hier, sont d'une couleur déjà vue, le rouge. Avec un déficit prévu de 1'854'500 francs pour un total de 75.9 millions de francs de charges, le budget de Val-de-Travers s'avère légèrement moins appréciable que celui de 2024, dont le déficit s'élevait à environ 1.5 million. « *Toutefois, le Conseil communal peut le qualifier de raisonnablement acceptable* », estime Benoît Simon-Vermot, en charge du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population (DAEPP), en remarquant une légère tendance à la baisse déficitaire des budgets depuis les derniers exercices.

Le budget 2025 exposé montre notamment une augmentation des charges d'exploitation en raison de charges du personnel plus élevées, plus de 1.6 million, et ce en raison de la création de postes au sein de différents services communaux, ainsi que le choix cantonal de l'indexation salariale pour le corps enseignant (ndlr : auquel la commune contribue

pour 55%). « *L'augmentation des postes résulte de choix politiques en faveur de l'accueil pré et parascolaire et donc davantage de prestations pour la population* », évoque Benoît Simon-Vermot, ajoutant que d'autres créations de postes sont dictées par la nécessité. L'indexation des salaires des autres classes de salariés communaux, hors personnel enseignant, est maintenue par le présent budget 2025, mais pas l'octroi de l'échelon salarial.

Certaines charges maîtrisées

Le grand argentier communal avance que ce budget découle véritablement d'un travail neuf avec la « *nouvelle équipe* » du Conseil communal et que chacun de ses membres a œuvré pour trouver les possibilités d'optimisation des services. « *Les charges de biens et services ont été stabilisées et minimisées* », relève-t-il, en espérant une nouvelle baisse de celles-ci à l'avenir. Le chef du DAEPP explique que l'élaboration du budget s'est faite en transparence avec la Commission de gestion et des finances (CGF).

Voir suite en page 3

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854
Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+ 41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC
Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 28 novembre 2024 **N°44**

PAGE 2	PAGE 9	PAGE 15
PORTRAIT	PAGE COMMUNALE	HOCKEY SUR GLACE
Maxime Pugin : l'homme qui remet en piste les motards paraplégiques.	Des arbres et des tables pour la place de la gare à Noiraigue.	46 ^e Mémorial Pierre Kobler : changement de champion chez les vétérans.
PREMIER CAHIER	TROISIÈME CAHIER	QUATRIÈME CAHIER
Chronique régionale 2, 3 Carnet de la semaine 4	Infos communales 9 Où sortir 10 Chronique régionale 11, 12 Affaires immobilières 12	Chronique régionale 13, 14 Les sports 14, 15 Chronique régionale 16
DEUXIÈME CAHIER		
Les manifestations 5, 6 Infos / Bonnes tables 6 Chronique régionale 7, 8		
4 CAHIERS 16 PAGES		

tous Azimuts!

Foiegrasgraben saison 2

Messieurs (et Mesdames), c'est l'heure ! Comme l'augurait un précédent billet, le peuple suisse devra, bel et bien, se prononcer l'année prochaine sur l'interdiction du foie gras ! Sa production étant interdite, la fin de son importation mettra ainsi fin à l'existence de ce produit au pays de Girardet... Pardon, au pays de Tell, car si Girardet appartient à la Romandie, notre pays est avant tout alémanique !

Mais que connaissent ces Bourbines à la gastronomie, eux qui balancent de la purée de pommes avec chaque mets ? Eux qui demeurent étrangers à tous les raffinements culinaires ? À Noël, profitez de votre morceau de foie car il sera le dernier...

Malgré le non timide du Conseil fédéral, nos « con » citoyens germaniques ne se priveront pas de clouer au pilori le grassouillet organe de palmipède et de faire fi du soi-disant pluriculturalisme de notre pays ! Pour eux, nous ne sommes que des dilettantes et des barbares décadents...

Néanmoins, avec cette prohibition future, un marché noir naîtra certainement, où les rois de la clandestinité régneront. Les Vallonniers ne sont-ils pas maîtres dans cet art ?

Rabov

Décès

M. Michel Grossen
88 ans, Fleurier

M. Jean-Louis Matthey-de-L'Endroit
93 ans, Travers

M^{me} Evelyne Bertschinger,
95 ans

En plus dans ce numéro

Toutes les informations concernant le concert de Noël du Chœur mixte catholique du Val-de-Travers sont encartées dans cette édition.

Soutenez le cinéma Colisée en lui faisant un don afin qu'il continue à vous faire vibrer.

Un bon pour une offre sans engagement est à faire valoir chez elgreen SA.

Votre journal régional vous propose sa brochure « Décembre en fête » afin de mettre en lumière les commerçants et entreprises de la région avec également une balade, une recette, une histoire de Noël d'une classe de Fleurier ainsi que le calendrier des manifestations pour ce dernier mois de l'année 2024.

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

FR

Fiduciaire REYMOND S.A.

Après 50 ans d'activité et de collaboration au sein de la Fiduciaire Reymond SA, Monsieur Francis Reymond va prendre une retraite bien méritée à la fin de cette année.

Les associés et les collaborateurs de la Fiduciaire Reymond SA remercient vivement Francis, fondateur de l'entreprise, pour le travail accompli tout au long de ces années et pour les bonnes relations clientèles qu'il a su entretenir.

Pascal Reno et Grégory Brossard, ainsi que toute l'équipe de la fiduciaire, se tiennent à votre disposition pour vos travaux en matière de comptabilité, de conseils et de fiscalité ainsi que pour vos déclarations d'impôt 2024.

Maxime Pugin

L'homme qui remet en piste les motards paraplégiques

Une seule seconde d'inattention et une mauvaise chute peut bouleverser une vie. Celle des motards est forcément plus à risque comme s'ils évoluaient constamment sur un fil où il faut conserver l'équilibre. Mais parfois, ils tombent ! 16% des accidents de circulation touchent la colonne vertébrale et les motards représentent un gros quart des victimes. Passer du siège moto à celui d'un fauteuil roulant est traumatisant pour un paraplégique, privé de l'usage de ses jambes, d'autonomie, de liberté et... de sa moto. Enfin, ça c'était avant !



Le Vallonnien Maxime Pugin au côté de son système de bras oscillant rétractable, capable de stabiliser la moto lors des phases d'arrêt.

Un Vallonnien a trouvé la solution pour permettre aux paraplégiques de refaire de la moto en toute autonomie. Tout commence au Supercross de Genève en 2007. Ce jour-là, le pilote Marc Ristori chute gravement et il devient paraplégique. Le lendemain matin, il reçoit un appel sur son lit d'hôpital. Le réalisateur Benjamin Tobler le sollicite pour faire un documentaire sur lui et sur sa « vie d'après ». Il en est ressorti un « film » de 99 minutes (D'une seconde à l'autre) dans lequel on voit comment le pilote se remet debout à la suite de son accident.

Se remettre debout

On utilise volontairement le terme se « remettre debout » car il a refait de la moto environ une année après sa chute. Ce documentaire, le Vallonnien Maxime Pugin l'a vu en 2018. Rien ne relie ce garagiste de Fleurier à Marc Ristori. Pas plus qu'il n'est touché par la paraplogie dans son cercle familial. Pourtant, celui qui se décrit comme un grand sensible ne sort pas indemne de ce visionnage. « J'ai été impressionné et peiné à la fois. Impressionné de le voir remonter sur une moto mais peiné de

voir qu'il devait prendre appui sur un arbre ou sur ses proches pour pouvoir démarrer et arrêter sa bécane. Je me suis dit que ce manque d'autonomie devait être pesant pour lui. »

Faire tenir la moto toute seule

L'homme se met donc à la recherche d'une solution en quatrième vitesse. « Je me suis mis en tête de créer un système simple, compatible avec toutes les motos et accessible financièrement pour permettre aux motards paraplégiques de remonter sur une moto sans l'aide d'une tierce personne. » Le défi consistait donc à réussir à faire tenir debout la moto lors des séquences d'arrêt (puisque une personne à mobilité réduite ne peut plus faire appui sur ses jambes). L'homme de 39 ans appelle aussitôt une amie pour qu'elle lui amène une moto. Le travail de recherche pouvait commencer.

35'000 km de test

Rapidement, Maxime parvient à une ébauche en bois qu'il convertit en prototype. Il dépose un brevet à Berne en 2019. « J'aime aider

et j'aime créer. Ce défi réunissait les deux ! » Malheureusement, l'arrivée du Covid a mis un frein à son élan et le projet est resté en stand-by depuis. Enfin pas tout à fait : « Je l'ai éprouvé sur ma moto durant 35'000 kilomètres. Puis, il y a quelque temps, j'ai reçu un appel (encore une histoire de coup de téléphone, décidément). Le pilote français Antoine Motillon – paraplégique depuis 2004 – voulait essayer mon système. Je l'ai alors perfectionné en collaboration avec le CPNE. » Un test vient d'être effectué avec le pilote et le Vallonnien se rendra bientôt avec lui au pôle mécanique d'Alès dans le sud de la France.

5000 heures de travail

Le projet est donc sur les rails sur circuit mais il n'est pas encore homologué sur les routes ouvertes. « Mon but est de l'homologuer en Suisse comme un accessoire de confort. »

Ce système s'adresse principalement aux paraplégiques mais il peut aussi être utile aux motards valides. « Le principe est de se passer de l'usage des jambes à l'arrêt. C'est indispensable pour les paraplégiques et plus confortable pour les autres. Concrètement, il suffit d'appuyer sur un bouton et deux tiges de 8 centimètres s'abaissent jusqu'au sol pour jouer le rôle de stabilisateur. Un 2^e clic permet de rétracter ce système de 2.5 kilos. C'est un peu le même mécanisme que les petites roues à vélo. » En plus sophistiqué. Sa réalisation a nécessité 5000 heures de travail et 35'000 francs d'investissements. La liberté n'a pas de prix mais je vous le donne quand même : 5000 francs. « Nous sommes en train d'analyser la possibilité de rationaliser certains coûts pour être encore plus accessibles », promet Maxime Pugin.

Kevin Vaucher

Grand Conseil et Gouvernance de l'École obligatoire L'œuvre pionnière de Val-de-Travers

« Aucun sujet n'est plus important que celui de l'école. Pourtant, la droite ne s'en occupe pas et la gauche s'en occupe mal ! ». Ce propos d'Edouard Philippe, ancien premier ministre français, semble démenti par le Grand Conseil neuchâtelois. Il s'est en effet trouvé, le 5 novembre dernier, une majorité de députés – 76 –, tous bords confondus, pour soutenir une motion interpartis en faveur d'une révision du mode de gouvernance de l'école obligatoire. Motion heureusement amendée par le Conseil d'État en une demande de bilan et d'évaluation sur la nécessité de réviser le mode de gouvernance.

Opportunisme électoral, pour les uns, flatterie envers des syndicats d'enseignants pour d'autres, ou encore volonté de « dégraisser le mammoth », bref, une convergence d'intérêts disparates a permis ce consensus chez nos députés.

La question de la cantonalisation de l'École neuchâteloise bruisse depuis plusieurs années. Faute à un manque de suivi de l'État ! Pire, à un refus de finaliser ce transfert de compétences. D'où cette tension toujours entre le désir légitime d'autonomie des régions et le souci, tout aussi légitime, de l'État d'assurer la « haute gouvernance de l'école ».

Pour mémoire

Les raisons de cette réforme en 2011 ? Le concordat HarmoS, d'abord, envisageant une vision verticale de l'organisation scolaire sous l'égide d'une direction unique, la Convention scolaire romande, ensuite, dictant quelques mesures organisationnelles et pédagogiques. Deux textes acceptés par le peuple suisse en 2006. Considérant l'enseignement obligatoire comme un tout, sans transition entre préscolaire, primaire et secondaire 1, il est proposé de regrouper l'ensemble des écoles d'une région, de les placer sous une direction unique avec, à sa tête, un organe issu d'un exécutif. Ainsi sont nés les cercles scolaires.

Quant à la suppression des commissions scolaires survenue quelques années auparavant, rien à voir avec la régionalisation car issue d'un diktat d'exécutifs « chatouillés aux

entournures » par l'existence d'un organe disposant d'autonomie financière propre.

Val-de-Travers, pionnier

À la lumière de ces décisions, fort d'une fusion des communes constituant, « naturellement », un cercle scolaire unique, l'exécutif de Val-de-Travers, selon la promesse forte d'« une école par village », a alors demandé au Conseil d'État cette autonomie organisationnelle, menant à la régionalisation. Les trois villes se sont alors précipitées dans cette dynamique, renforçant le processus en cours. Malgré certaines résistances internes, le Conseil d'État, avec la collaboration de l'Association des communes neuchâteloises, a décidé de mettre en œuvre cette réforme. Efficacité, rationalité et proximité, tels ont été les arguments en faveur de la régionalisation. Sur-tout, une plus grande autonomie des régions et une répartition plus efficiente des compétences entre l'État et les communes.

Aujourd'hui

Disons-le tout net : cette motion tombe à pic. Dès lors que la gouvernance de l'École se trouve « au milieu du gué », elle contraindra autorités cantonales, communales et syndicats à se mettre autour d'une table afin de dresser un bilan objectif des forces et des faiblesses actuelles. Une force ? L'autonomie des régions ! Pensez-vous que l'État, à l'ombre de ses murailles, aurait maintenu nombre de petites écoles du canton ? Comme pour la localisation des degrés et des cycles, et cette tendance de l'Etat à vouloir imposer un modèle unique ! Une faiblesse ? La perte de maîtrise de la réalité du terrain, par la suppression des inspectrices d'écoles d'alors. Ou encore, la stratification – le mille-feuilles trop épais – des directions en contradiction avec la volonté de verticaliser la scolarité.

En conclusion, il s'agit de confirmer la gouvernance régionale de l'École neuchâteloise. Ce sera sans doute la conclusion du rapport relatif à la motion. Après les élections...

Claude-Alain Kleiner

AVIVO suisse

Deux victoires et une défaite pour clore une année flamboyante

Certes, la défaite relative à l'EFAS a jeté un bémol sur ce dernier scrutin de l'année 2024. Toutefois, la double victoire enregistrée par l'AVIVO au profit des locataires permet de clore de belle manière un millésime 2024 qui demeurera dans les annales de notre association. Merci à tous nos membres d'abord, à nos partenaires dans ces diverses batailles ensuite. L'AVIVO ressort grandie mais surtout plus forte encore pour l'avenir de son action au service des personnes retraitées.

Même si les cantons romands ont largement rejeté cette réforme, la modification de la loi sur l'assurance-maladie – financement uniforme des prestations – a été hélas acceptée, à une courte majorité il est vrai. La réforme du financement de toutes les prestations, ambulatoires, hospitalières et dispensées en EMS sera donc mise en œuvre selon le calendrier prévu.

À partir du 1^{er} janvier 2028, toutes les prestations ambulatoires et stationnaires de l'assurance obligatoire des soins (AOS) seront financées par les assureurs et les cantons selon

une même clé de répartition. À partir du 1^{er} janvier 2032, les prestations de soins seront également financées selon cette nouvelle clé de répartition. Les assureurs-maladie prendront dès 2032 en charge au maximum 73,1 % des coûts et les cantons au moins 26,9 %.

L'AVIVO surveillera extrêmement attentivement les effets de ce vote, veillant à ce que les aînés ne soient pas préterités au plan de leurs prises en charge respectives d'une part, au niveau de leur porte-monnaie ensuite, par de probables hausses de primes.

Raisons pour lesquelles l'AVIVO poursuivra son dialogue avec la conseillère fédérale E. Baume-Schneider.

Pour ce qui concerne la révision du droit du bail, tant pour le principe de la sous-location que pour la résiliation facilitée, l'AVIVO se réjouit de cette double victoire. Nos membres – en très grande partie locataires – pourront ainsi continuer d'accueillir petits-enfants ou étudiants, sans contrôle excessif générateur de résiliation abusive de leurs baux. Dans ce contexte délicat également, l'AVIVO pour-

suivra son engagement auprès des locataires puisqu'une rude bataille sera engagée sous peu, dans le domaine de la détermination du loyer initial.

Au terme de cette année riche en victoires pour la défense de ses membres, l'AVIVO tient à remercier ces derniers – toutes tendances politiques confondues – pour leur infatigable engagement ainsi que tous ses partenaires de circonstances – USS et ASLOCA.

Le comité AVIVO suisse

Un budget déficitaire « raisonnablement acceptable »

Suite de la page 1

« Rapidement, le Conseil communal a intégré la CGF à ses réflexions, afin de cibler les économies possibles », reconnaît Benoît Simon-Vermot.

À l'opposé de ses charges en hausse, Val-de-Travers peut toujours miser sur une bonne conjoncture économique, malgré le tassement qui se fait sentir. Selon le conseiller communal, les offices consultés indiquent une stabilisation et ainsi des niveaux de revenus fiscaux toujours élevés. Les revenus d'exploitation devraient également se maintenir à haut niveau, ce qui permet au final ce budget « acceptable ». De plus, la réserve de politique budgétaire de 13 millions de francs reste intacte et la fortune communale demeure évaluée à 55 millions, soit des bases solides.

Toujours avancer sur un fil

La stabilisation de l'inflation et la baisse des taux directeurs de la Banque nationale suisse représentent aussi des signaux positifs pour le chef du DAEPP, ce qui permettra aux autorités d'emprunter à des

taux probablement plus favorables. « Nous sommes toujours sur un fil », avoue Benoît Simon-Vermot, « mais nous sommes convaincus, par la voie politique choisie, de maintenir les prestations, les optimiser, sans opérer de coupes sévères dans celles-ci ». Le conseiller communal estime que la voie du « pragmatisme et de l'adaptation » est juste pour l'attractivité de Val-de-Travers.

Ce dernier cite en exemple certaines mesures d'économies « drastiques » et « symboliques » prises par quelques communes, qui finalement n'ont jamais abouti en raison de référendums. « Nous voulons maintenir notre vision pour l'attractivité et les prestations communales, tout en parvenant à l'équilibre financier », avance Benoît Simon-Vermot. Le dernier mot du grand argentier, comme à l'habitude, est un « optimisme prudent », d'autant plus que les deux derniers exercices comptables clos, 2022 et 2023, se sont terminés dans le noir alors que leurs budgets étaient déficitaires.

Gabriel Risold

La Migros « M » ses clients ?

Si on en croit le soin apporté aux transformations du magasin Migros de Fleurier, alors oui, on peut dire que la Migros aime ses clients. L'inauguration a eu lieu mercredi soir. Plusieurs évolutions sont à mentionner. L'installation du système Subito (caisses rapides et articles à scanner soi-même) permet de fluidifier le moment du paiement. Le vieil escalator, pour faire monter les caddies à l'étage, a avantageusement été remplacé par un ascenseur alors que tous les frigos et réfrigérateurs sont désormais protégés par des vitres. Ce qui permet aussi bien de préserver les produits que de lutter contre les pertes de chaleur. Une économie énergétique de 30% est ainsi faite. Ce sont plus de 5 millions qui ont été investis dans l'infrastructure de Fleurier. « Vingt-trois entreprises, essentiellement régionales, ont collaboré aux travaux qui se sont étalés sur 34 semaines », a précisé Thierry Grosjean, président de l'administration de Migros Neuchâtel-Fribourg.

Tradition oblige, un chèque remis à une association

Ces travaux ont été un peu particuliers. « La configuration des lieux



est inédite. Des habitants résident au-dessus du magasin et nous ne voulions pas les déranger trop souvent la nuit. C'est pour cela qu'ils ont également eu lieu la journée », a plaidé Jean-Marc Bovay, directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg. Le président de la commune de Val-de-Travers, Eric Sivignon a pris la balle au bond : « C'est important que les grands magasins restent au cœur des villages. Cela fait vivre aussi les plus petits commerçants qui sont à proximité. Migros joue le jeu et nous les remercions. » Comme à chaque inauguration, un chèque a été

offert à une association. Barak s'est ainsi vu remettre 4000 francs. « En 2023, notre centre a accueilli 35 jeunes et plus de 5500 visites. C'est un endroit qui est un repère pour ceux qui sont parfois désorientés par les défis de l'adolescence », a rapporté Daniel Huguenin-Dumittan, directeur de Barak. Un repère, c'est exactement ce qu'est Migros dans la vie des familles vallonnières depuis 1951. Un article plus complet est à découvrir sur notre site internet courrierhebdo.ch.

Kevin Vaucher

Jean-Pierre Cattin Un homme à découvrir

De prime abord, on ne sait pas de quel côté ouvrir la discussion avec Jean-Pierre Cattin. C'est peu dire que le Vallonnien de 64 ans a eu une vie bien remplie jusqu'ici. Une vie durant laquelle il a pris soin de ne jamais trop sortir des rangs, préférant toujours rester en position de retrait. Pourtant, il en a fait des choses et il en a vu du pays. Et on ne dit pas seulement cela en référence à ses 23 ans de carrière en tant que facteur...

« À mon époque, chaque facteur avait sa tournée et il ne la changeait pas au cours de sa carrière », pose Jean-Pierre Cattin en préambule. Comprenez par là que ce n'est plus forcément le cas maintenant et que cela ne réjouit pas forcément celui qui a pris sa retraite en 2020. « Mais je ne vais pas parler de La Poste maintenant. Ma femme me l'interdit habituellement parce que j'ai tendance à m'emporter », rigole-t-il.

43 ans à La Poste

On peut aisément le comprendre. Après 43 ans passés au sein de La Poste, forcément, on s'y attache. Promis, on évite les sujets qui fâchent Jean-Pierre. Mais pouvez-vous nous dire quel a été votre parcours au sein de l'entreprise ? « J'ai débuté comme facteur en 1977. Puis, j'ai transité par les offices postaux de Buttes, de

La Côte-aux-Fées et de Saint-Aubin-Sauges avant de revenir sur le Val-de-Travers. » Il a rendu sa blouse jaune aux Verrières où il était responsable. « J'en ai vécu des changements et des évolutions durant ces 43 ans. Je garde surtout les liens que j'ai su tisser avec les gens d'ici. » Le bilan professionnel est plutôt pas mal pour quelqu'un qui projetait de gagner son pain comme... boulanger pâtissier. « Cela se résume finalement à mes trois années d'apprentissage dans ce domaine. »

Jamais assis à la même place

En politique aussi, l'homme a multiplié les expériences. Conseiller communal de Couvet, conseiller général de Val-de-Travers, ancien président du Parti socialiste vallonien ou encore député suppléant au Grand Conseil neuchâtelois (entre

2009 et 2013). « J'ai dû suppléer quatre collègues socialistes au gré de leurs absences. Comme ils étaient très entrepreneurs, j'ai souvent dû les remplacer dans la salle du château. C'est tellement vrai que les autres députés pensaient que j'étais un élu comme eux. Bon, ils comprenaient juste pas pourquoi je n'étais jamais assis à la même place durant les séances puisque je m'asseyais à quatre places différentes en fonction du collègue que je remplaçais », plaisante-t-il.

Aux yeux de tous

Derrière sa bonhomie se cache en réalité un homme qui aime la discrétion et qui la cultive même. « Je ne suis pas quelqu'un qui prend spontanément des initiatives. Par contre, je réponds toujours présent quand on me demande de faire quelque chose. » Récemment encore, il a acquiescé lorsque son parti lui a proposé de reprendre un poste de questeur au Conseil général. « Je suis un peu mort de traque à chaque fois car je suis dans une position très en vue, face aux membres du Conseil général et au public. » Cette fois, même ses grandes lunettes, que je soupçonne d'avoir choisies pour mieux se réfugier derrière elles, ne lui suffisent pas à se dissimuler aux yeux des autres.

Jean-Pierre et ses huit frères et sœurs

« Je n'ai jamais été à l'aise à me mettre en avant. » Jean-Pierre était donc bien heureux de pouvoir rester



à l'ombre de ses huit frères et sœurs, durant son enfance. C'est probablement cet environnement qui lui a aussi permis de faire grandir son besoin de s'investir pour les autres. En plus de tout le reste, il est aujourd'hui membre du comité de Val'Action et responsable de la « maison de colonies de vacances de Champ-Petit ». Des engagements 100% bénévoles. La bâtisse de Champ-Petit a été construite en

1846 et elle a notamment accueilli des enfants tuberculeux en vacances. Elle continue à faire le plaisir de colonies de vacances, d'anniversaires ou de fêtes de famille. Mais on bavarde beaucoup et il est temps de refermer cet échange. On ne savait pas par quel bout commencer et on sait encore moins quelle porte choisir. Celle de derrière, c'est plus discret, nous dirait-il certainement...

La « vieille dame » de Champ-Petit

Soucieux de donner de sa personne bénévolement là où il le pouvait, Jean-Pierre Cattin met un pied dans la « maison de colonies de vacances » de Champ-Petit en 2004. Il donne d'abord quelques coups de main avant de gagner en responsabilités. « Il y a eu plusieurs démissions au sein de l'équipe et, moi, je n'avais finalement plus personne à qui donner la mienne alors je suis resté », s'amuse-t-il. Située à 959 mètres d'altitude, au-dessus de Couvet, cette maison est isolée et en pleine nature. « Le chauffage se fait au poêle à bois et à pellets. Pour l'eau, on récupère l'eau naturelle (pluie, fonte de neige, drainage...) et on la filtre via un néon ultraviolet pour la désinfecter. » Même si les locations fonctionnent bien depuis cinq ans, ce n'est de loin pas un business. « L'argent des locations est intégralement utilisé pour payer les charges et les réparations. » Voilà 20 ans que Jean-Pierre Cattin s'en occupe et il ne serait pas contre de passer la clef un prochain jour. « Mais seulement à une personne qui aime le coin et qui en prendra soin. » Vous, peut-être ?

Kevin Vaucher



Champ-Petit, altitude, 959 m

La maison de Champ-Petit accueille les colonies de vacances depuis bien longtemps.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 28 novembre au 5 décembre

FLEURIER : samedi, à 17 h 30, Avent 1, célébration œcuménique à l'église catholique, G. Klausser.

MÔTIERS : dimanche, à 10 h, Avent 1, culte avec le Chœur d'Hommes, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 28 novembre au 6 décembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien et de 20 h à 21 h, Lectio divina. Samedi, à 17 h 30, célébration œcuménique de l'Avent, animée par le chœur mixte du Val-de-Travers. Dimanche, à 10 h, 1^{er} dimanche de l'Avent, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien (chapelle), célébration de l'Avent avec Espace Perce-Neige. Jeudi 5, à 19 h, messe. Vendredi 6, à 9 h, messe, suivie de l'adoration eucharistique, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 28 novembre au 5 décembre

Vendredi, de 22 h à 2 h, nuit de prières.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

En ces moments délicats, exprimez votre amour et votre respect avec des cartes de deuil personnalisées



M'imprimerie Montandon
imprimeriemontandon.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: 144



services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134



hotline pédiatrique: 0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de garde au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h pour les urgences.

Pharmacie de garde du samedi 30 novembre au dimanche 1^{er} décembre : pharmacieplus Bourquin, Grand-Rue 11, 2108 Couvet

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Médecin ou pharmacie de garde 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

Fleurier

Où tu iras j'irai,
Où tu demeureras,
Je demeurerai.
Ruth 1 :16

Son épouse: Georgette Grossen-Guignard,

Ses enfants: Farida Lambercier-Grossen, Yannick et Marie-Claude Grossen,

Ses petits-enfants: Florent et Canisia, Vania et Elvis, Nolan et Stella, Jordane et Noah,

Son beau-frère: Jacques et Anne-Lise Guignard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Michel GROSSEN

enlevé à leur tendre affection, le 20 novembre 2024, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Madame Georgette Grossen Rue de l'Hôpital 43a 2114 Fleurier

Tous nos remerciements au personnel du home Les Sugits à Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Travers

Son épouse: Josette,

Sa fille: Mireille et son conjoint Patrick,

Son frère: Georges et famille,

Ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis MATTHEY-DE-L'ENDROIT

qui s'est éteint à son domicile, le 20 novembre 2024, à l'âge de 93 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Madame Josette Matthey Vers-chez-Montandon 5 2105 Travers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les membres du Conseil de Fondation Sully Lambelet ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur François BENOIT

membre fidèle et actif au sein du Conseil de Fondation pendant de nombreuses années. Son engagement, son dévouement et sa présence marquante manqueront profondément à tous.

Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille ainsi qu'aux proches.



Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances :

MERCREDI 16 H 30

In memoriam

Denis BERTHOUD
2023 - novembre - 2024



Une année que tu nous as quittés, on pense toujours à toi.

Ta famille et tes amis

En souvenir de Louis RACINE

2014 - novembre - 2024



À notre cher papa, grand-papa et beau-papa. 10 ans ont passé depuis que tu nous as quittés.

10 ans que tu restes présent dans nos cœurs et nos pensées.

Tes valeurs et ton sourire nous accompagnent toujours.

Que ceux qui t'ont connu aient une pensée pour toi.

Tes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et famille.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours
Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 20 novembre : à 8 h 38 à Couvet, relevage d'une personne.

Samedi 23 : à 10 h 33 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage ; à 21 h 16 à Saint-Sulpice, intervention pour un feu de cheminée.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon

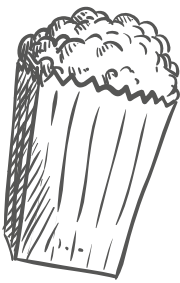


Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINEMA DU VAL-DE-TRAVERS

PREMIERE - VAIANA 2
JEU 28 NOV - 20H | VEN 29 NOV - 20H30 | SAM 30 NOV - 17H | DIM 1 DEC - 15H30

INESTIMABLE FORÊTS
SAM 30 NOV - 20H30 | DIM 1 DEC - 20H

CINECLUB - LA VIE INVISIBLE D'EURIDICE GUSMAO
MER 4 DEC - 20H30

Offre spéciale: 1'abo annuel PREMIERE PRISE CHF90.-
au lieu de 160.-
Accès illimité à toutes les séances pour les jeunes de 16 à 25 ans.
Offre valable jusqu'au 31.12.24

Infos et programme complet sur [COUSEE.CH](http://cousee.ch)

Sortie de l'album «Ose»

Séance de dédicaces

samedi 30 novembre
à la Maison de l'Absinthe à Môtiers de 16h à 18h



MAISON DE L'ABSINTHE

JE FAIS POUR VOUS
Petits transports
Véhicule Renault
Trafic
Débaras, déchetterie,
etc...
Prix à discuter
Portable
079 938 60 61



THÉÂTRE DE COLOMBIER
13.12.2024 - 12.01.2025

THÉÂTRE DE L'HEURE BLEUE
15.01.2025 - 19.01.2025

Jessie Kobel Jenny Lorient Cuche & Barbezat David Charles Natalie Grant

LA REVUE NEUCHÂTELOISE



REVUE-NEUCHATELOISE.CH

LOTTERIE ROMANDE transN La Chaîne Fonds canal 10 RTN ARCinfo COOP

COUVEY FSG
Depuis 1863

Soirées de gymnastique
Vendredi 6 et samedi 7 décembre
à la Salle de spectacles de Couvet

Thème
« La FSG vous fait bouger sur un air latino »

Ouverture des portes 19 h 15, rideau 20 h

Le vendredi sera animé musicalement par **DJ Planplan**
et le samedi par **DJ Rino**

SOMNAMBUS Le Somnambus sera les 2 soirs sur la place des Collèges.

VIDE-GRANGE
7 décembre de 9 h à 17 h
Le Petit Bayard 135
2127 Les Bayards

Pharmacieplus Bourquin en fête
2 dates à retenir

VENDREDI 29 NOVEMBRE
Black Friday
20% à 50% sur de nombreux articles

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
De 10h à 15h, dégustation de chocolat chaud, thé de Noël et marrons chauds

Tombola: nombreuses surprises à la clé pour petits et grands

Grand-Rue 11 2108 Couvet **pharmacieplus bourquin**

Jeunes talents
3^e Saison de concerts

Élèves des classes
Cursus+ et Pre-College
du Conservatoire

Dimanche 1^{er} décembre à 11h
Chapelle de Couvet

Entrée libre, collecte

Infos: www.cmne.ch

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Chœur Mixte Catholique du Val-de-Travers
DIRECTION OLIVIER ECKLIN

Concert de NOËL

Boudry ÉGLISE CATHOLIQUE SAMEDI 7 DÉCEMBRE 20H00
Fleurier ÉGLISE CATHOLIQUE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 17H00



Entrée libre – Collecte

BONHÔTE ORSAT la Mobilière OPTIQUE GARGANTINI Au pied de cochon



LETTRES OUVERTES

Du réconfort pour les sans-abri de Paris

Lundi 18 novembre, Pierre, Annemarie et Gisèle se sont rendus à Paris afin de remettre aux plus démunis de quoi résister quelque peu aux rigueurs hivernales. Le bus, bien rempli de sacs de couchage, couvertures, bonnets, écharpes et chaussettes, est arrivé à bon port. Sous l'égide de Denise Brigou, et dans un déroulement sans heurt, diverses associations ont accepté avec reconnaissance ce qui leur était nécessaire.

Dans le même temps, Mme Brigou, major au sein de l'Armée du Salut, était très préoccupée face à une situation hors du commun mais sans solution immédiate : une femme et ses deux filles de 12 et 14 ans, quoique travaillant, ne pouvait plus payer son loyer, et l'expulsion était imminente... N'écoutant que son bon cœur, Denise Brigou installa dans l'urgence une tente dans son jardin pour elle-même, afin d'accueillir cette famille en détresse dans son propre logement, fût-ce temporairement !

On estime qu'à Paris quelque 800 enfants vivent dans la rue...

Le lendemain, jour de pluie, nous avons visité le centre de refuge pour femmes et enfants, situé dans un immeuble construit par Le Corbusier dans les années 1930. Denise Brigou nous y a rejoints. Rachel, sous-directrice de l'établissement, et son bras droit Céline, nous ont fait visiter les lieux. À la suite de la demande préalable qui nous avait été faite, nous avons conservé quelques sacs de couchage et bonnets pour les habitantes de cette structure, que nous avons remis à cette occasion. L'après-midi, nous avons visité le musée Rodin. Mercredi, sous le soleil, nous nous sommes rendus au sommet de la tour Eiffel ! Puis nous nous sommes dirigés vers Notre-Dame de Paris, dont nous n'avons pu admirer

que les extérieurs, les rénovations à la suite de l'important incendie qui a failli détruire tout l'édifice n'étant, à ce jour, pas terminées. Le soir, nous avons assuré, avec d'autres, le service des repas dans le quartier de Barbès. Il en fut servi 172. Nous avons été surpris par le nombre de dames d'un certain âge, dont il est difficile de dire si elles sont en retraite ou si les soucis de la précarité ont marqué leur visage. Chez les messieurs, ce sont les Européens et les Maghrébins qui sont âgés, les Africains sub-sahariens sont jeunes.

À plusieurs reprises, nous avons contacté Sœur Odette afin de l'entretenir du déroulement de notre expédition : si elle a renoncé au déplacement annuel parisien, Sœur Odette conserve un grand intérêt pour l'action qu'elle a elle-même créée il y a plusieurs décennies.

Deux cas particuliers nous ont émus : un guitariste, blessé et soigné, à qui l'on a recommandé de baigner sa plaie trois fois par jour afin d'éviter toute infection... comment faire lorsque l'on vit dans la rue ? Et cet homme, expulsé de son logement qui, ne sachant où aller, a passé la nuit... sur le seuil de son ancien appartement !

Jeudi nous avons pris le chemin du retour... avec un épisode de pluie givrante qui nous a beaucoup retardés...

Nous tenons, en notre nom et au nom de Sœur Odette, à remercier celles et ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réussite de notre action en 2024 : merci pour votre aide généreuse ! Nous pouvons vous assurer que cette mission va perdurer, l'aspect logistique ayant trouvé un repreneur en la personne de Pierre Aubert... À l'année prochaine, donc !

Sœur Odette, Couvet

Primes d'assurance maladie 2025
Consolidation du système de subsides

Le Conseil d'État a fixé les critères pour l'octroi des subsides à l'assurance maladie pour l'année 2025. Le canton fait face à une augmentation relativement modérée des primes. Celle-ci s'ajoute toutefois à deux années de forte hausse. Dans ce contexte, les efforts se concentrent sur la consolidation du système de subsides afin d'assurer une continuité du soutien actuel.

Pour l'année 2025, le canton enregistre, par rapport aux deux années précédentes, une hausse plus modérée des primes de l'assurance obligatoire des soins (LAMal). L'augmentation moyenne, toutes classes d'âge confondues, s'élève à 4,6% (9,8% pour 2024). Dans le détail, toutes franchises et modèles particuliers d'assurance confondus, avec et sans risque accident, les primes des adultes (dès 26 ans) augmentent en moyenne de 3,8% (à 512,80 francs/mois) ; celles des jeunes adultes (19-25 ans) augmentent de 5,0% (à 351,80 francs/mois) ; tandis que celles des enfants (0-18 ans) augmentent de 4,7% (à 131,60 francs/mois).

Maintien pour les bénéficiaires dits de « classification ordinaire »

Afin de maintenir l'intensité de l'aide, les montants des subsides ordinaires, en faveur des assurés de condition économique modeste, sont augmentés dans la même proportion en pourcent que la hausse des primes par catégorie d'âge. En 2025, le subside mensuel maximal sera ainsi de 593 francs pour les adultes, de 447 francs pour les jeunes adultes et de 154 francs pour les enfants.

Subside équivalent pour les bénéficiaires de l'aide sociale et de prestations complémentaires

À l'instar des années précédentes, une prime de référence cantonale (PARC), considérant la franchise ordinaire avec le risque accident, est déterminée pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Celle-ci représente le maximum octroyé pour cette catégorie de bénéficiaires.

Les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI ont droit, quant à eux, à un subside équivalant à leur prime effective, dans la limite de la prime moyenne cantonale établie par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS-AI.

Formalités pour l'obtention d'un subside

L'automatisme partiel (ou quasi-automatisme) dans la délivrance des subsides en faveur des bénéficiaires ordinaires est la règle. Concrètement, les personnes assurées se voient automatiquement adresser une décision sur la base de leur dernière déclaration fiscale. Elles doivent ensuite confirmer l'exactitude des données par le renvoi d'un coupon-réponse pour l'obtention du subside. Cette validation permet de prévenir les risques d'erreurs et de perception abusive de prestations.

Les personnes qui ne bénéficient pas encore d'un subside et qui y ont droit sont en principe informées de manière systématique, après que leur taxation définitive a été rendue. Les personnes qui ont un statut d'indépendant-e-s (au sens fiscal) sont aussi orientées par courrier vers le Guichet social régional (GSR) de leur région pour faire examiner leur situation.

En outre, toute personne dont la situation a évolué et qui se retrouve dans une situation d'éligibilité au subside peut s'approcher du GSR de sa région pour obtenir les renseignements utiles et déposer, cas échéant, une demande de prestations sociales.

Comm.

Comm.

Nouveau centre de médecine des violences

Le Centre neuchâtelois de médecine des violences (CNMV) a ouvert ses portes le 25 novembre au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), sur le site de Pourtalès à Neuchâtel. Cette structure novatrice offre une consultation gratuite aux personnes âgées de 16 ans et plus, victimes de tous types de violence. Elle permet une amélioration de leur prise en charge médico-légale et un meilleur relais vers le réseau des partenaires impliqués dans cette problématique.

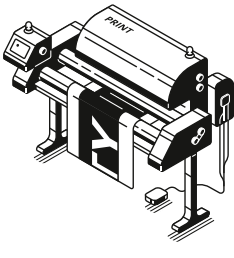
Le canton de Neuchâtel a inauguré un outil novateur au service des victimes de tous les types de violences : violence de couple, familiale, communautaire, sur la voie publique, sur le lieu de travail ou à l'école, etc. Le CNMV s'inscrit dans un effort concerté pour répondre au besoin croissant de services de soutien. Ce projet est né d'une initiative transversale impliquant la police neuchâteloise (PONE), les autorités judiciaires dont le ministère public (AUJU), le service cantonal de la santé publique (SCSP) et l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE). Le mandat a été confié au Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). La création du CNMV s'aligne sur la stratégie nationale suisse, y compris la révision de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et les impulsions données par le Conseil fédéral et le Parlement suisse.

Grâce à ce nouveau dispositif, le Conseil d'État est convaincu que le réseau de prise en charge des victimes est étoffé, et qu'il gagne en accessibilité et en cohérence. Le CNMV permet en effet une amélioration du recueil des preuves et des possibilités d'exploiter les prélèvements lors d'éventuelles procédures pénales, civiles ou administratives, ainsi qu'un renforcement de la prise en charge individuelle des victimes participant in fine à la réduction des coûts sociaux.

Comm.



Créons



Imprimons



Au Vallon

...parce que nous sommes avant tout une imprimerie dotée d'une équipe créative, fraîche et dynamique, offrant des idées à votre image, tout en s'appuyant sur une expérience de 170 ans !

M'imprimerie Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon

Nouveau site internet ↓
imprimeriemontandon.ch

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Gérance Michel, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Grand-Rue 29, 2114 Fleurier.

CAZEE Estelle Bonnet épouse Galy, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Fitcoaching-studio Jeff Berger, à Val-de-Travers, rue du Pré 10, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Berger Jeff, de Oberlangenegg, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : exploitation d'un centre de sport et exercice de toutes activités en lien avec le fitness, le personal training, les cours collectifs et le conseil en nutrition.

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

ouvert aussi le samedi

Le foyer de jour *l'entourâge* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entourâge vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

« Début de la fin » très suivi à Bleu de Chine



Comme nous vous le révélions dans un précédent article, l'espace culturel Bleu de Chine vit sa dernière exposition, depuis samedi, et jusqu'au 15 décembre.

Le couple de « galeristes-galériens », Adriana et Philippe Ioset, rendra son tablier de « serveurs d'art » à cette date. Si les expos sur un mois seront terminées, le duo n'exclut toutefois pas de continuer à faire vivre son art à travers une à deux portes ouvertes par année. Comme Adriana et Philippe transformeront leur galerie en lieu de vie, ils recevront donc leurs visiteurs au sein de leur futur appartement. Mais ceci reste de la musique d'avenir. Vivons le moment présent. Ce samedi, c'était donc l'heure de l'inauguration de la dernière exposition mensuelle que le couple a naturellement consacrée aux peintures de madame et aux sculptures de monsieur. Comme pour leur dire merci, beaucoup de monde est venu inaugurer ce qui s'apparente au « début de la fin » de leur galerie.

KVA



BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE MIGROS FLEURIER !

10x CUMULUS

Jeudi 28 novembre et vendredi 29 novembre sur tout l'assortiment du supermarché*

Concours et surprises vous attendent, venez nombreux !



MIGROS

en fait plus pour le Val-de-Travers

*voir conditions en magasin
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.



DES ARBRES ET DES TABLES POUR
LA PLACE DE LA GARE À NOIRAIGUE



La place de la gare de Noiraigue est une des portes d’entrée importantes pour le tourisme dans la région avec milliers de visiteurs qui arrivent ou repartent en train avant ou après leur excursion au Creux du Van ou dans les gorges de l’Areuse. Toute la zone de la place de la gare appartient aux CFF et un projet global pourra être étudié lorsque l’entreprise aura défini un planning de réfection de ses installations, ce qui prendra dans tous les cas plusieurs années.

Dans l’intervalle, le Conseil communal a souhaité améliorer la convivialité du lieu en y installant des tables et en ajoutant des arbres et une haie, pour mettre aussi en valeur la fontaine déjà présente sur le site. Ce lieu est à disposition de tous et nous espérons qu’il participera au bien-être des habitants et des visiteurs. •

MISES À L’ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l’enquête publique sont à consulter au service de l’aménagement du territoire à Couvet.
Plus d’informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Les Bayards – Rue de la Gare 1	16.12.2024	2792	Création d’un velux
Couvet – Rue Pré-Jorat 14	16.12.2024	3995 3675	Extension du bâtiment déjà existant
Môtiers – Rue de la Golaye 2	16.12.2024	1246	Mise en conformité : installation d’un couvert de terrasse
Saint-Sulpice Quartier du Pont-de-la-Roche 2	16.12.2024	1564	Installation d’une pompe à chaleur
Boveresse – La Courte Creye 12	23.12.2024	1388	Velux et reconstruction couvert à voiture
Couvet – La Roche 262	23.12.2024	3373	Installation photovoltaïque
Fleurier – La Mordattaz 2	23.12.2024	3219	Création lucarne, fosse septique, citerne d’eaux claires et cave enterrée
Noiraigue – Place de la Gare 4	23.12.2024	1296	Mise en conformité d’un couvert
Saint-Sulpice – Place Jeannin	23.12.2024	1255	Remise en état d’un chemin forestier

À VÉLO EN AUTOMNE
ET EN HIVER AUSSI !

Vous êtes prêts pour le ski ? Alors ce n’est pas la météo ni le froid qui vous arrêteront pour quelques minutes de vélo.

La commune met à disposition gratuitement deux vélos électriques, équipés de pneus adaptés aux conditions hivernales. Vous pouvez les réserver pour une courte ou une longue durée pour en tester pleinement l’usage en fonction des déplacements que vous avez à faire.

Ne vous embêtez plus avec des problèmes de stationnement, sortez vos vestes et vos gants de ski (nous prêtons les pantalons imperméables) et profitez des liaisons cyclables existantes entre les villages de la commune.

Réservations par la centrale communale : www.val-de-travers.ch/page/location-de-salle. •

avis officiels

CULTURE

FÊTE DE DISTRICT DES FANFARES

Tous les deux ans, l’une des six fanfares du Val-de-Travers organise une fête musicale dans son village. Cet événement, unique dans le canton de Neuchâtel, réunit les sociétés de musique afin de renforcer la cohésion et l’entraide. Sous l’impulsion de la Fédération des musiques du Val-de-Travers, les fanfares se rassemblent avec enthousiasme dans un esprit de collaboration et de partage, accueillant également des sociétés amies venues d’autres régions. •



RECYCLAGE PILES,
BATTERIES ET ACCUMULATEURS

Récolter et recycler des piles, batteries et accumulateurs – Le saviez-vous ?

- Les piles et les accumulateurs sont majoritairement recyclés en Suisse, mais ils restent encore trop nombreux à être jetés avec les ordures ménagères.
- Le recyclage des piles et des accumulateurs permet la récupération de matières premières précieuses telles que le plomb, le fer, le cobalt, le graphite, le cuivre, l’aluminium, le lithium, le nickel, le manganèse ou encore le zinc.
- Tous les commerces qui vendent des objets fonctionnant avec des piles ou des accumulateurs sont tenus de reprendre ces objets lorsqu’ils sont en fin de vie. Un container particulier est également à disposition à la déchetterie Val-de-Tri.
Les puffs et cigarettes électroniques ne doivent pas finir à la poubelle mais suivre la filière de récupération et de recyclage.
- Les batteries de véhicules doivent également être retournées gratuitement dans les points de vente afin d’être acheminées au bon endroit pour leur recyclage.
- Les batteries de vélos électriques sont reprises par les commerçants spécialisés ou doivent être déposées dans un point de collecte approprié.
- Les piles et accumulateurs non amovibles ne doivent pas être démontés. Rapporter l’appareil complet chez le vendeur ou le déposer dans les points de collecte des déchets électroniques.

Retrouvez d’autres informations intéressantes et utiles concernant le tri des déchets sur le site Internet www.contribue.ch. •

INFORMATIONS PRATIQUES

RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE
DE MESURES HIVERNALES

Les jours raccourcissent, la température baisse et les feuilles tombent des arbres... Nous voici bel et bien arrivés dans la saison froide. Il veut dire que les mesures hivernales en matière de stationnement seront bientôt à nouveau d’actualité dans notre commune. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les rues, places et trottoirs communaux de l’ensemble des villages de 2 h à 6 h du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année pour permettre le déneigement mais également le salage des voies publiques.

Dans chaque village, des places et des rues ont été déterminées pour le stationnement nocturne des véhicules durant cette période. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles concernant les mesures hivernales sur www.val-de-travers.ch/page/arretes.

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.

ANNONCES

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra

**le lundi 9 décembre 2024
à 19h30 à Fleurier, salle Fleurisia**

L’invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site : www.vdt.ch/seances
Les séances sont publiques : venez nombreux participer à la vie politique de votre commune.





Vaiana 2

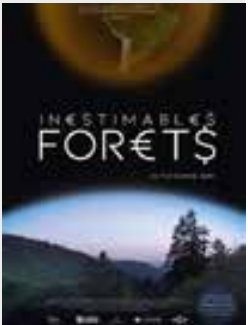
De David G. Derrick Jr., Jason Hand et Dana Ledoux Miller, aventure, animation, famille, avec Cerise Calixte, Auli'i Cravalho, Anthony Kavanagh...



Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana entreprend un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. Elle y vivra des péripéties comme jamais vécues auparavant.

Inestimables forêts

D'Orane Burri, documentaire.



Ce documentaire nous plonge au cœur des forêts locales suisses et de leur gestion durable de plus de 150 ans, avec les personnes qui les font vivre au quotidien. Petit à petit, le film montre les limites de cet exemple idéal en le confrontant aux besoins de ses citoyens, qui impactent d'autres forêts comme l'Amazonie. Un regard critique, qui relie le local au global et remet en cause les valeurs et les certitudes occidentales face à l'urgence de préserver ce trésor de notre planète.



La vie invisible d'Euridice Gusmão

De Karim Aïnouz, drame, romance, avec Carol Duarte, Julia Stockler, Gregório Duvivier...



Rio de Janeiro, 1950. Euridice, 18 ans, et Guida, 20 ans, sont deux sœurs inséparables. Elles vivent chez leurs parents et rêvent, l'une d'une carrière de pianiste, l'autre du grand amour. À cause de leur père, les deux sœurs vont devoir construire leurs vies l'une sans l'autre. Séparées, elles prendront en main leur destin, sans jamais renoncer à se retrouver.



Edmond de Pury (1845-1911) Un regard d'Italie : de Capri à Venise

Mercredi 4 décembre à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Patrice Allanfranchini, professeur honoraire de la HEP BEJUNE, conservateur du Musée de la vigne et du vin de Boudry, directeur de publication aux Éditions du Griffon.

Edmond de Pury appartient à l'une des plus anciennes familles aristocratiques neuchâteloises. Voué par les siens à être banquier, il devient peintre. Formé à Paris dans l'atelier de Charles Gleyre, il va accomplir presque toute sa carrière en Italie. Peintre des pêcheurs de Capri et des petites gens de la lagune, il est aussi le portraitiste attiré de la grande bourgeoisie romande. Cet exposé permet de le suivre dans son par-

cours artistique, dans ses rencontres, ses succès et ses déboires. Il dévoile aussi la face cachée de l'artiste et son art consommé de la caricature qui porte un regard caustique sur la bonne société de l'époque.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

Vente de la paroisse réformée

Au fil des années, la vente de la paroisse réformée du Val-de-Travers est devenue une tradition. Pourquoi ne pas venir y faire un petit tour, cette année à la Salle de spectacles de Couvet, ce samedi.

Les équipes de Fleurier et de Couvet se sont réunies pour l'organisation de cette manifestation. À cette occasion, tout en apportant un soutien important à la paroisse, on peut prendre le temps de se retrouver entre amis autour d'une boisson, dans une ambiance chaleureuse. On peut aussi profiter de se balader entre les stands, découvrir de magnifiques créations dans divers domaines : le tricot, le bricolage ou la couture et

qui sait, d'autres découvertes. Venez nombreux nous retrouver à la vente annuelle le samedi 30 novembre à la grande salle de Couvet.

La vente s'ouvrira à 9 heures et se terminera à 16 heures. Vous pouvez venir au début pour une collation ou plus tard pour l'apéro et un excellent repas. Naturellement, le stand des pâtisseries maison sera aussi ouvert.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre visite et nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Comm. - Paroisse réformée du Val-de-Travers

Culte avec le Chœur d'Hommes du Val-de-Travers

Voici donc, tout soudain, le premier dimanche de l'Avent.

Selon une bonne et ancienne tradition, la célébration de ce temps qui va vers Noël sera enrichie cette année encore par la participation du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.

Sous la direction de Jean-Claude Thiébaud, on aura entre autres l'occasion d'entendre le célèbre « Tibié

paiom » de Dmitri Bortnianski et aussi le tout aussi connu et apprécié « Ô nuit brillante » de l'abbé Bovet.

Ce culte du 1^{er} décembre, à 10 h, sera célébré à l'église de Môtiers par la pasteur V éronique Tschanz Anderegg. Jean-Samuel Bucher sera à l'orgue avec des Noël s français qui sonnent particulièrement bien sur le bel orgue môtisan.

Comm.

Nous réalisons des cartes de visite à votre image.



Mimprimerie Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon

imprimeriemontandon.ch

Concert à Bleu de Chine



Un énorme MERCI aux nombreuses personnes venues partager notre vernissage samedi dernier. Nous sommes très touchés par les gestes d'affection de tant de gens rencontrés tout au long de l'aventure Bleu de Chine. Nos œuvres sont à découvrir ou redécouvrir jusqu'au 15 décembre.

Et ce week-end, concert !

Samedi 30 novembre à 19 heures, nous accueillerons Esteban Ochoa, interprète et compositeur argentin de la province de Córdoba qui nous amènera parcourir la diversité culturelle de la musique latino-américaine, le résultat du

chemin qu'il a parcouru à travers de nombreuses et diverses expériences musicales. Une vieille chanson de Carlos Gardel, un boléro mexicain, des candombes uruguayens et du folklore du Nord-Ouest argentin.

Entrée libre, chapeau à la sortie. Nous vous prions de bien vouloir réserver au 077 422 22 28 ou par courriel ioset@bluewin.ch

Notre dernière exposition se veut festive ! Venez nombreux et nombreuses !

Les galeristes
Adriana et Philippe Ioset

Conservatoire de musique neuchâtelois Nouvelle saison des concerts des jeunes talents

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) propose un concert de ses élèves inscrits dans les filières intensives, le 1^{er} décembre, à 11 h, à la Chapelle au Concerts de Couvet.

Une septantaine d'élèves motivés et talentueux suivent les cours des classes Primo C+, Cursus et Pre-College du CMNE. Ces cursus exigeants s'adressent à des élèves qui présentent un potentiel musical important et font preuve d'une motivation avérée.

Durant cette formation, les élèves sont amenés à se produire sur scène dans un but pédagogique et artistique. Ce concept leur permet de

s'adapter à la forme d'un véritable concert et ainsi renforcer leur motivation, leur plaisir et leurs capacités expressives.

Avec onze dates réparties sur l'année scolaire 2024-2025 dans toutes les régions du canton, cette troisième saison de concerts s'adresse à un public large et curieux, invité à venir soutenir ces artistes en devenir. Les programmes seront forcément très variés, comme les âges des participants allant de 8 à 25 ans !

Pour plus d'informations, voir annonce en page 5.

Comm.

Saint Nicolas de passage à Fleurier

Saint Nicolas « rêve d'un monde meilleur » fera une halte à Fleurier le vendredi 6 décembre prochain, à la suite de l'invitation d'Un P'tit Plus.

Le rendez-vous est fixé à la place de la Gare à Fleurier, afin de mettre en place le cortège et permettre aux enfants, qui auront décoré leur lampion, de prendre possession de la lampe led et du porte lampion et ceci dans une ambiance au son des cloches (Les gais sonneurs).

18 h 45 départ du cortège dans une ambiance féerique en direction de la place du Marché où vous serez accueillis avec différents stands qui proposeront vin chaud, gaufres, soupe aux pois de Jean-Eude, cervelas à griller, marrons et autres.

Les enfants pourront se rendre vers saint Nicolas pour réciter une poésie, pousser la chansonnette ou alors faire un selfie. Un cornet bien garni leur sera remis, ceci comme à chaque fois grâce à la générosité de plusieurs commerçants du Val-de-Travers.

Cette année, la Saint-Nicolas se déroule un vendredi et permettra aux petits et grands de rester sur la place du Marché afin de partager avec les amis cette soirée où tout sera mis en place pour leur faire passer un agréable moment en notre compagnie. L'ambiance musicale sera assurée par Mika.

Comm.

Votation cantonale et fédérale

Résultats neuchâtelois de dimanche

La population neuchâteloise s’exprimait, dimanche dernier, sur un objet cantonal et quatre objets fédéraux. Au niveau cantonal, elle a accepté le décret modifiant la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel « Pour un droit à l’intégrité numérique et la protection d’un droit à une vie hors ligne ». Comme le peuple suisse, elle a refusé l’arrêté fédéral sur l’étape d’aménagement 2023 des routes nationales, a refusé la modification du code des obligations (droit du bail : sous-location) et a refusé la modification du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre). Quant à la modification de la loi fédérale sur l’assurance-maladie, elle a été refusée à Neuchâtel mais acceptée sur le plan fédéral.

Dimanche dernier, les électrices et électeurs étaient invités à s’exprimer sur un objet cantonal et quatre objets fédéraux. Au niveau cantonal, le Conseil d’État est satisfait de l’acceptation du décret du 28 mai 2024 modifiant la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) « Pour un droit à l’intégrité numérique et la protection d’un droit à une vie hors ligne ». La population l’a accepté à 91,51% (40’817 « oui »

contre 3789 « non »).

Au niveau des objets fédéraux, l’arrêté fédéral sur l’étape d’aménagement 2023 des routes nationales a été refusé à 62,54% par les Neuchâteloises et Neuchâtelois (28’343 « non » contre 16’979 « oui »).

La population neuchâteloise a dit « non » à 62,06% (27’998 « non » contre 17’115 « oui ») à la modifica-

tion du code des obligations (droit du bail : sous-location).

Elle a également dit « non » à 64,34% (29’060 « non » contre 16’105 « oui ») à la modification du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre).

La modification de la loi fédérale sur l’assurance-maladie (financement uniforme des prestations) a

été refusée par les Neuchâteloises et Neuchâtelois à 65,58% (29’157 « non » contre 15’300 « oui »).

Le taux de participation s’élève à 32,80% pour la votation cantonale et à 40,09% pour la votation fédérale.

Comm.



Parti socialiste

Chères votantes, chers votants du Val-de-Travers

Dimanche 24 novembre, vous avez une nouvelle fois démontré votre engagement pour des choix responsables et progressistes, en phase avec les positions défendues par le Parti socialiste. Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation lors de ces scrutins importants.

Le Val-de-Travers a exprimé un refus clair, à plus de 62%, face au projet anachronique d’élargissement des autoroutes. Vous avez affirmé avec force que les investissements de la Confédération en matière de transport doivent aller à des projets plus en phase avec notre époque (réduction du bruit dans les agglomérations, report modal vers les transports publics, etc.). Ce rejet a également été confirmé par l’ensemble du peuple suisse.

Vous avez également rejeté, à plus de 60%, les deux propositions visant à affaiblir la protection des locataires dans le droit du bail, en ligne avec la décision de la majorité des citoyennes et citoyens suisses. Ces résultats marquent un soutien fort à la défense des droits des locataires et à un logement accessible pour toutes et tous.

Concernant le projet EFAS, visant à donner davantage de responsabilités aux assurances maladie dans la gestion du financement des soins hospitaliers, notre vallée a voté massivement contre, avec plus de 60% de refus. Si le canton de Neuchâtel et l’ensemble des cantons romands ont également rejeté cet objet, le résultat suisse, bien que serré, est malheureusement une acceptation avec un peu plus de 53% des voix.

Enfin, nous nous réjouissons que l’objet cantonal pour le droit à l’intégrité numérique ait été plébiscité, avec un taux d’acceptation de plus de 89% dans notre vallée et de 91% dans l’ensemble du canton.

Sur les cinq objets soumis à votation, la population du Val-de-Travers a soutenu les positions défendues par le Parti socialiste sur l’ensemble d’entre eux, confirmant ainsi une convergence de valeurs en faveur de la justice sociale et de l’intérêt collectif.

Merci encore pour votre engagement et votre confiance. Ensemble, continuons à construire une société plus équitable, solidaire et durable.

Le Parti socialiste du Val-de-Travers

VOTATION CANTONALE			VOTATIONS FÉDÉRALES							
	Intégrité numérique et protection d'un droit à une vie hors ligne		Aménagement des routes nationales		Modification du code des obligations : sous-location		Modification du code des obligations : résiliation besoin propre		LAMal financement uniforme des prestations	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
La Côte-aux-Fées	137	20	74	87	89	69	79	69	69	88
Les Verrières	122	17	79	66	84	58	79	64	59	82
Val-de-Travers	2227	261	990	1624	1023	1542	929	1576	1017	1539
TOTAL	2486	298	1143	1777	1196	1669	1087	1709	1145	1709
TOTAL DU CANTON	40’817	3789	16’979	28’343	17’115	27’998	16’105	29’060	15’300	29’157

BON À SAVOIR!

SANTÉ

Cabinet d’infirmières indépendantes

Sylvie Morales 079 627 03 13
Gabrielle Staehli 079 426 42 49
Saskia Gabriel-Leuba 076 822 15 23
Stéphanie Russo 079 693 15 79
Chantal Divernois 079 384 12 07

Infirmières indépendantes

Dorine Leuba 079 293 72 45
Marie-Ange Bailly 077 522 93 66
Viviane Caillat 079 252 58 10
Pia Karvonen 078 757 29 09

Soins infirmiers
psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic 079 795 55 14

Samaritains

Cours sauveteur
pour permis conduire
cours@sama-valtra.ch 078 313 15 86
info@sama-valtra.ch

Service médico-sanitaire
service.sanitaire@sama-valtra.ch
info@sama-valtra.ch 078 300 10 19

Dépôt de matériel
Val-de-Travers (bas Vallon)
Maryline Schaller 032 861 51 76

Val-de-Travers (Haut Vallon)
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Orthophonie

Orthophoniste privée sur demande -
Direction dicastère de l’éducation et
de l’enseignement
Tél. 032 886 43 53

Infirmière petite enfance

Croix-Rouge

Rue de l’Hôpital 4 - Couvet
(Cabinet de la Dresse Mulard)
Tél. 032 886 88 66

Groupe SIDA Neuchâtel

« Tests anonymes »
Grand-Rue 18 - Peseux
Tél. 032 737 73 37 – www.sida-ne.ch

Groupe des scléroses en plaques

Claude Bieler 032 860 12 77
Mireille Coulot 079 381 75 21

Association Alzheimer Suisse

Groupes de contact et d’entraide
Pour le haut du canton
Tél. 032 913 34 23
Pour le bas du canton
Tél. 032 729 30 59

Hôpital

Rue de l’Hôpital 4 - Couvet
Tél. 032 864 64 51

Aide et soins à domicile

NOMAD Val-de-Travers
Miéville 16, Travers 032 886 88 88
centre.val-de-travers@nomad-ne.ch
Soins à domicile de La Côte
Gare 16, Fleurier 032 730 16 95
Permanence 7/7 079 382 46 82
valdetravers@sadc.ch
ProSàD Sàrl, soins et aide à domicile
Place d’Armes 9, Fleurier
032 860 10 23 – info@prosad.ch

Foyer de jour

L’entour’âge
Petits-Clos 37 – 2114 Fleurier
Tél. 032 862 11 88
foyerdejour@lentourage.ch

SOCIAL

Centres de santé sexuelle

planning familial

Rue Sophie-Mairet 31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 20 91
www.chaux-de-fonds.ch/sante-sexuelle

Rue St-Maurice 4 - Neuchâtel
Tél. 032 717 74 35
www.sante-sexuelle-ne.ch

Bartim’habits

Vestiaire d’entraide
Rue St-Gervais 8 - Couvet
Tél. 079 317 79 44

Association « lire et écrire »

« Vous avez suivi l’école en français
mais lire, écrire, calculer, demeure
difficile pour vous... »
Tél. 032 914 10 81
www.lire-et-ecrire.ch

Lecture et compagnie

Tél. 079 543 44 62
www.lecture-et-compagnie.ch
contact@lecture-et-compagnie.ch

Centre œcuménique

de rencontre et d’animation

(CORA)

Rue du Patinage 1 - Fleurier
Tél. 032 886 46 20
Bric’Café secrétariat 032 886 46 20
Bric-à-brac 032 886 46 24
Alzheimer 032 855 10 40
Aross 032 886 90 90
Anaap 077 509 18 60
Pro Infirmis 058 775 36 60
Croix-Rouge 032 886 82 47
Consultation sociale 032 886 46 20

Addiction Neuchâtel

ambulatoire - CAPTT

Dépendances avec ou sans
substance (alcool, cannabis,
drogues illégales, jeux...)
Ruelle du Guilleri 8 - Fleurier
Tél. 032 886 86 50

La main tendue

(20 sec. d’attente) Tél. 143

Croix-Bleue

Espaces rencontre
Tél. 078 697 84 15
Rue du Soleil 16 - La Chaux-de-Fonds
Rue du Verger-Rond 7A - Neuchâtel

SOS alcool

Ligne d’écoute 24h/24
Tél. 0848 805 005

Alcooliques anonymes

Région Jura-Neuchâtel
Tél. 079 843 40 43
N° info gratuit 0848 848 846

Foyer d’accueil l’Étoile

Saint-Gervais 8 - Couvet
Tél. 032 863 21 91

Al-Anon

Aide aux familles d’alcooliques,
intergroupe Jura-Neuchâtel
www.alanon.ch - info@alanon.ch

Pro Junior Val-de-Travers

Président
Philippe Vaucher
Les Raisses 4 - 2114 Fleurier
Tél. 079 811 06 17

Responsable aide individuelle
aux familles
Regina Seydoux
Tél. 079 449 13 87

Mouvement de la condition

paternelle de Neuchâtel

et environs

Divorce ou séparation:
MCPN - CP 843 - Neuchâtel
Tél. 032 731 12 76

Centre de consultations LAVI

Aide aux victimes

Tél. 032 889 66 49 ou
Tél. 032 919 66 52 - Parkinfo

ORPER

Groupe d’orientation personnelle
pour les femmes
Tél. 032 857 14 00
ou tél. 032 731 47 34

À LOUER
à FLEURIER
RUE DU COLLÈGE
Appartement
3 pièces
Au 2^e étage + 1 grande
pièce indépendante
au 3^e étage.
Salle de bains baignoire
et cuisine, cave, buan-
derie. Grande terrasse
et jardin commun.
Loyer **Fr. 1250.-**
charges comprises
Possibilité d'un abri
pour voiture Fr. 50.-/
mois.
Disponible de suite.
Tél. 079 660 73 81



À LOUER
à COUVET
Beau 3 pièces
Rez-de-chaussée,
entrée indépendante,
cuisine agencée, salle
de douche (baignoire),
cave, lave-linge, places
de parc.
Fr. 980.-
charges comprises
Tél. 032 754 33 03

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA
**Votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques !**
www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

*Le plus grand
choix régional*

Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du
Balcon du Jura et Val-de-Travers

ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE

**2 AGENCES
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Rue de l'Arnon 5
1450 Ste-Croix
024/454 13 13

www.transcrea.ch
info@transcrea.ch

Grand-Rue 19
2114 Fleurier
032/861 13 13

**Protection de sauts-de-loup et moustiquaires,
housses sur mesure à Montagny-Yverdon**

Stoll
Stores et Bâches SA

www.stoll.ch 024 447 47 07

**LABORATOIRE
DENTAIRE**
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS

Un bon moment de lamentations



C'est un moment que certaines
et certains attendaient depuis long-
temps. Très longtemps même ! Le
concert, organisé dimanche, au

temple de Môtiers, avait été préparé
avant... le Covid ! L'idée a ensuite
été abandonnée un moment mais
la place n'a finalement pas été lais-

sée aux lamentations des uns et des
autres. Ou plutôt si ! Chacun a fait
valoir sa persévérance pour don-
ner vie à ce concert de musique
baroque où « Les lamentations de
Jérémie » (de Francesco Durante)
furent notamment interprétées. Sous
la direction de Maryclaude Hugue-
nin, l'ensemble vocal « Domenica » a
ainsi pu donner de la voix, accom-
pagné par Damien Besbenoit à l'orgue.
Les cors de Valentin Faivre, Rosie De
Pietro et Nadège Vuillemin ainsi que
les cordes de Maja Wurth, Françoise
Scholler, Béatrice Savary et Pascal
Savary ont donné du corps (sans
mauvais jeu de mot) à la représenta-
tion. Cette fois c'est bon, le Covid est
définitivement un mauvais souvenir
pour eux aussi. KVA

Les « haut-parleurs » de Noiraigue

Samedi dernier, des dizaines de
personnes sont venues « écouter une
histoire » à la salle de spectacle de Noi-
raigue. La fanfare l'Espérance de Jimmy
Robert s'est associée à la conteuse Chris-
tine Furer pour explorer l'univers de
Pinocchio. Ce mythe de la littérature
enfantine a réussi un double exploit :
celui de faire d'un bout de bois un héros
et celui de rendre ce héros si populaire
que Pinocchio est devenu synonyme
du mot menteur dans énormément de
langues (le conte ayant été traduit dans
plus de 260 langues). L'autre grand
langage universel est bien sûr celui de
la musique. Faire rencontrer ces deux
univers avait donc du sens. Ces deux
univers ont un autre point commun, ils
font passer des messages positifs. D'un
côté, la désobéissance et le mensonge
ne paient pas. Et de l'autre, la musique
est parfois une façon de communiquer
quand le dialogue devient impossible.



Face au bruit d'essais nucléaires de la
Corée du Nord, sa voisine du Sud n'a-
t-elle pas contre-attaqué en faisant éri-
ger des haut-parleurs pour diffuser de
la musique pop à la frontière entre les
deux pays ? Ces haut-parleurs propagent
aussi des informations à la population

nord-coréenne. On dit parfois que Noi-
raigue est le bout du monde ! Eh bien,
on peut maintenant répondre que même
« le bout du monde » à ses haut-parleurs :
ceux de la fanfare l'Espérance dont le
nom prend ici toute sa signification. KVA

L'accordéon, cet « ennemi » qui devient meilleur ami



L'accordéon est un instrument bizarre pour certains ! Une sorte de
« piano portable » qui évoque immédiatement des sons populaires. Celui
qui l'a entre les mains est bien à même de saisir le poids des clichés et son
poids tout court d'ailleurs. Ce sont plusieurs kilos qui s'accrochent sur les
épaules de celui qui le saisit comme si l'instrument en personne cherchait
à ce qu'on lui fiche la paix. Quand il vient quand même à tomber dans
les bras d'un courageux ou d'une courageuse, la bataille n'est pas gagnée
pour autant. L'accordéon se fera un plaisir de sicler des sons désarticulés
et stridents pour sanctionner tout « mauvais traitement ». Sa confiance se
gagne en lui accordant de l'attention et en passant du temps à l'entraîne-
ment avec lui.

Lorsque le musicien et l'instrument s'approprient jusqu'à ne faire plus
qu'un, le soufflet commence à monter ! L'instrument se fait soudainement
plus amical et une partie de son poids semble quitter vos épaules. En
réalité, il est toujours aussi lourd mais la légèreté de sa « voix » allège ce
qui ressemblait jadis à un fardeau. Même son côté « vieillot » se teinte
de modernité grâce à l'ingéniosité de cette relation entre lui et vous. En
réalité, l'accordéon n'a rien de misérable. Ceux qui ont réussi à le conqué-
rir le savent bien. Jouer à un certain niveau, c'est même une machine
extraordinaire pour épater et pour faire s'enjaillir toute une assemblée.
La société d'accordéonistes Écho de Riaux en a fait la démonstration les
22 et 23 novembre, dans le cadre de ses soirées annuelles. KVA

**Nous réalisons des flyers
à votre image.**

Mimprimerie
Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon
imprimeriemontandon.ch

Théâtre des Mascarons

Se perdre dans les bras du diable, pourquoi pas ?



Non, le diable ne s'habille pas toujours en Prada. Et c'est bien là le problème. Comment le reconnaître ? Comment lui résister ? Parfois, le diable s'habille de façon à vous charmer. Bien habillé et propre sur lui, il s'ingénie alors à vous séduire. Pourquoi les âmes sont-elles tentées de se réfugier dans ses bras ? C'était le fil rouge du spectacle lyrique « La semence du diable », jouée le week-end dernier au théâtre des Mascarons de Môtiers.

Magnétique et... répugnant

Conçu comme un show télévisé, le scénario d'Ester Roma s'est habilement reposé sur l'ensemble instrumental « Histoires de Musique » pour accompagner la soirée. Sur scène, les

six musiciens ont côtoyé le diable sur des airs comme Mefistofele de Boïto ou La Damnation de Faust de Berlioz. Le diable avait pris les traits de Rubén Amoretti, l'une des grandes voix de la scène lyrique internationale. Il a incarné à merveille le personnage. À la fois effrayant et captivant, il était grimpé de façon à faire peur mais habillé avec de l'allure. Sa voix puissante avait quelque chose de magnétique mais son comportement frôlait parfois le répugnant.

Le public face au diable

Morceau après morceau, acte après acte, le public naviguait constamment entre deux sentiments : ce diable est séduisant mais il a des airs inquiétants de temps en

temps. Comme ce moment où il saisit une croix dans les mains en hurlant, comme possédé lui aussi par certains démons. Petit à petit, les spectateurs ont été amenés à faire un choix. Lui faire confiance ou le repousser définitivement. Le diable est monté dans les rangs, cherchant un spectateur prêt à lui faire une place auprès de lui. Tout à coup, il s'assied. L'homme ne sait pas comment réagir. Lui mettre une petite tape ou le prendre par l'épaule. C'est la deuxième option qui a été choisie. Du coup, l'âme de cet homme est-elle définitivement perdue ? L'habit ne faisant pas le moine ni le diable (Prada ou pas Prada), ne le blâmons pas et laissons à ce spectateur une chance de rédemption...

Kevin Vaucher

Qui dit panneaux enneigés dit carte blanche sur la route ?

Interrogation de saison : qui dit première neige dit aussi carte blanche pour les limitations de vitesse ? Lorsque la neige recouvre le marquage au sol et les panneaux de signalisation, que faire ? Que se passe-t-il si on ne les respecte pas ? Au risque de vous décevoir, peut-être, voici ce qu'il faut savoir pour garder son permis au chaud durant l'hiver.



Le bon sens fait foi

Comme ce fut le cas jeudi passé, il n'est pas rare que la météo sème le chaos sur les routes. Et parfois, ce sont les esprits qui s'en retrouvent embrumés. Le code de la route est-il plus souple lorsque l'on roule sur de l'or blanc ? Eh bien pas vraiment. La règle générale est qu'il n'y a aucune carte blanche, même si un panneau ou une ligne blanche est invisible.

La loi considère le conducteur comme suffisamment averti pour que celui-ci ne transgresse aucune règle de la circulation. L'environnement donne souvent plusieurs indications pour comprendre les directives qui s'appliquent. La forme du panneau (exemple, l'octogone stop) ou votre bon sens (un panneau de limitation proche d'un carrefour indiquera logiquement un 60 km/h au lieu d'un 80 km/h) sont dans la majeure par-

tie des cas suffisants pour vous faire prendre les bonnes décisions.

Quelle chance pour contester une amende ?

La contestation d'une amende pour non-respect de signalisation n'a donc, en principe, aucune chance devant le tribunal. Mais il existe comme toujours des exceptions, au cas par cas. Si une voiture patine devant vous sur une route enneigée et que vous la dépassez pour ne pas entraver davantage le trafic, alors que la ligne blanche continue n'est pas visible, vous pourrez plus facilement faire valoir votre bonne foi par exemple. Attention toutefois à ne pas faire n'importe quoi, la moindre indication visible aux alentours jouera contre vous au moment de la décision. Sans oublier qu'il peut vous être reproché d'avoir dépassé sur la neige, ce qui est potentiellement dangereux. Bref, le bon sens est requis, même en hiver, si vous voulez conserver votre permis !

Kevin Vaucher

Commune de Val-de-Travers

Des matinées dominicales pour inciter à bouger

Dimanche prochain, à la patinoire de Fleurier, se tiendra le premier « dimanche sportif » mis en place par la commune de Val-de-Travers et quatre clubs « emblématiques » du Vallon. Précisions sur cette campagne de promotion avec Sarah Fuchs-Rota, conseillère communale en charge des sports et de la santé.

Comme annoncé dans nos colonnes, il y deux semaines, c'est la première d'un projet test qui se déroulera dimanche matin au Centre de sports de glace de Fleurier, celui du « dimanche sportif » de la commune de Val-de-Travers. En collaboration avec quatre clubs de la région, les autorités proposent aux familles de découvrir les plaisirs du sport avec quatre matinées dominicales, de décembre à mars, où elles pourront s'adonner aux rudiments du hockey sur glace, de la gymnastique, du volleyball et du football.

« L'activité physique et la pratique d'un sport sont les bases pour une vie en santé », expose la conseillère communal, Sarah Fuchs-Rota, ajoutant qu'en période hivernale, la pratique extérieure est parfois peu aisée. Selon la responsable du dicastère de la cohésion sociale, de la santé, de la culture et des sports (DCSCS), ce projet offre l'opportunité à tous de s'essayer à une pratique sportive indoor gratuitement et la possibilité aux parents et enfants de « bouger ». « Il ne s'agit pas d'initiations à proprement parler, mais plutôt d'une occasion de découvrir une discipline de manière ludique et active », précise Sarah Fuchs-Rota.

Projet « test » pour faire bouger

Pour ce premier essai de ce concept, le Conseil communal s'est tourné vers quatre sports et des clubs majeurs, en termes de nombre

de membres, du Val-de-Travers. « Des clubs emblématiques et qui ont répondu tout de suite positivement à notre démarche », souligne la cheffe du DCSCS. L'accueil du public par ces quatre clubs, respectivement le CP Fleurier, ce dimanche, puis par la suite la FSG Couvet, le VBC Val-de-Travers, le FC Val-de-Travers, sera sans inscription, gratuit et libre. « C'étaient des volontés communales et qui ont été comprises », ajoute Sarah Fuchs-Rota, précisant que le concept est un test et probablement une première cantonale sous cette forme.

« Au printemps prochain, nous évaluerons son impact et déterminerons l'intérêt de notre démarche ou les idées pour la faire évoluer », relève la conseillère communale, notant que le sport est une manière simple et efficace dans la promotion de la santé. Ainsi, dimanche, pour les familles souhaitant découvrir le monde du hockey ou juste se dépenser « physiquement » sur la glace, rendez-vous à Fleurier. Le rendez-vous suivant est fixé au 26 janvier prochain avec le club de gymnastique à espaceVal.

Gabriel Risold

Informations : www.val-de-travers.ch/node/3370

Dates : 1.12.2024, CP Fleurier Centre de sports de glace de 9 h 30 à 11 h 30. 26.1.2025, FSG Couvet, espaceVal de 9 h à 12 h. 9.2.2025, VBC Val-de-Travers, espaceVal de 9 h à 12 h. 9.3.2025, FC Val-de-Travers, espaceVal de 9 h à 12 h.

Lermite news

Le concert-conférence « Lermite en musique », qui a eu lieu dimanche passé, a connu un beau succès. En effet, une bonne centaine de mélomanes et d'amateurs de Lermite sont venus à la Chapelle aux Concerts à Couvet écouter les paroles de notre conférencier David Lienhard, vice-président de la fondation, ainsi que les jeunes musiciens de la Haute École de musique de Neuchâtel.

Cet événement, résultat d'une heureuse collaboration entre la Fondation Lermite et les Évasions musicales, rappelle le fait que Lermite lui-même était un grand connaisseur et amateur de musique classique. La conférence, en dialogue avec la musique, traçait la vie de ce peintre et montrait son œuvre par de nombreuses illustrations, tandis que les musiciens ont interprété des pièces liées à trois des six vitraux que Lermite avait dédiés à la musique, à savoir les cordes, la voix humaine et les vents. Des films sur Lermite ont été projetés en version muette lors des intermèdes musicaux.

Le jeune violoncelliste Clément Stauffenegger a superbement interprété des œuvres de Bach pour faire



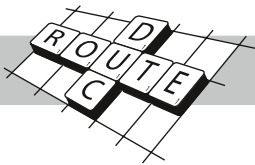
vivre le vitrail « Cordes », la soprano Mariya Medetova, originaire du Kazakhstan, a choisi cinq chansons pour nous faire entendre sa magnifique voix qui donne tout son sens au vitrail « Voix humaine », et la Neuchâteloise Lorena Bulgheroni a illustré le vitrail « Vents » en faisant vibrer sa flûte traversière.

Le conférencier a fini son discours par un appel à la sauvegarde du patrimoine du peintre. Il souligne le travail du conseil de la fondation, entièrement bénévole, qui s'efforce de promouvoir cet artiste et son œuvre. C'est seulement avec le soutien du public que la fondation peut remplir cette tâche.

En 2027, ensemble avec le Musée des beaux-arts du Locle nous commémorerons les 50 ans de la mort de Lermite par une exposition rétrospective et, d'ici-là, nous œuvrons à mettre sa peinture en valeur par d'autres événements.

Ingrid Wilson, Travers, présidente de la Fondation Lermite

SCRABBLE



Tournoi national de Corbières et Simultané mondial des jeunes

Champion de Suisse en titre, Etienne Budry a survolé la compétition ce dernier samedi en terre gruérienne. Le pensionnaire du club lausannois La Blécherette n'a égaré aucun point au total des deux parties, s'adjugeant même 10 points de modification pour un solo !

Le podium est complété par le junior Olivier Constantin (Léman-Pully) et son oncle Yvan Constantin (Nyon).

Cinq pensionnaires du club val-lonnier ont fait le déplacement avec des fortunes diverses. Au terme de la première partie, il fallait aller au 28° rang pour y trouver le nom de Patrice Jeanneret.

Le Fleurisan a effectué un faux tirage en cours de partie et la sanction ne s'est pas fait attendre. La Covassonne Françoise Strahm le suivait de quelques rangs, 33° de cette partie du matin.

La pause de midi s'avérait salu-taire et Jeanneret bouclait la 2° manche au 8° rang pour effectuer une jolie remontée de la 28° place au 11° rang final.

Françoise Strahm maintenait le cap pour terminer à une 35° place finale. Troisième représentante du club, Isabelle Jeanneret aura effec-tué deux manches bien en dessous de ses standards habituels.

La belle perf de Wendy !

Disputée il y a une dizaine de jours, la partie du Simultané mondial des jeunes, proposée par la Fédération québécoise, a permis à Wendy Fragnière de se mettre en évidence. En effet, elle n'a égaré que 18 points au terme de la partie, ce qui devrait lui offrir un excellent classement sur l'ensemble de la francophonie. Tous les résultats n'ayant pas encore été communiqués à la Fédération Internationale, il faudra patienter quelque temps pour connaître le rang final de Wendy. Quant à Nicolas Sittaro, il a été un peu plus à la peine avec un débours de points sensiblement plus important.

En égarant plus de 200 points par partie, c'est un modeste 54° rang final qui a sanctionné sa per-formance.

Du côté des jeunes, Wendy Fra-gnière termine à un très honnête 75° rang alors que le tout jeune Nicolas Sittaro poursuivait son apprentissage pour terminer au 83° rang final.

Comm.

Les philanthropes déboursent utilement 10'500 francs



« Engageons-nous et avançons ensemble ! » Tel est l'un des mots d'ordre de la Société philanthropique suisse Union dont le cercle du Val-de-Travers a fait parler de lui le 23 novembre. Réunis à la Salle de spectacles de Couvet autour de Jâmes Vaucher et de Michel Blanc notamment, les membres ont remis quatre chèques, pour un montant total de 10'500 francs.

Ils visent à soutenir des projets ou des associations dans le besoin ou à portée solidaire et bienveillante. Le club de lutte du Val-de-Travers a reçu 1000 francs, les Cartons du cœur 2000 francs, le service « infor-matique » du CORA 2500 francs et le VIP (Very Important Parking) 5000 francs. L'application VIP permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder en quelques secondes à une liste de lieux (parkings, commerces, restaurants, toilettes,...) accessibles pour eux. Chaque année, les phi-lanthropes versent entre 250'000 à 400'000 francs de dons à travers le pays.

KVA

FOOTBALL



À eux deux, ils ont marqué 37 buts cette saison !

Un terrain de foot est comme un champ de bataille. Il y a les forces défensives, les troupes de soutien et ceux qui attaquent. Au FC Val-de-Travers, deux individualités se montrent particulièrement efficaces pour percer les lignes adverses. Dans le championnat féminin, Camille Berthoud a touché la cible 21 fois en neuf sorties cette saison. Chez les hommes, Derek Lebet a dynamité la cage à 16 reprises entre septembre et novembre. Pourquoi ont-ils choisi d'endosser ce rôle, comment cultivent-ils leur instinct de « tueur » et à quoi pensent-ils au moment d'entrer sur le rectangle vert ? Ils se confient en quelques points...

Le dilemme

Pourquoi ne commencerions-nous pas cet article par une « question-dilemme » ! Préfé-rez-vous que votre équipe gagne 3 à 0 sans que vous marquiez ou alors que votre équipe perde 4 à 3 mais que vous réalisiez un triplé ? « Ah, c'est difficile comme question », réplique Camille Berthoud. « Ça y est, on commence par une question piège, merci Kevin », appuie Derek Lebet. « Non, franchement, l'équipe et la victoire passent avant tout », finissent-ils par s'accorder. Bon on va les croire, allez ! Quoique, on vous a sentie un peu plus hésitante Camille, non ? Elle rigole. « Non, c'est sincère. Mais dans le même temps, mes coéqui-pières me disent parfois que j'ai du mal à lâcher la balle dans les 16 derniers mètres. Alors j'es-saie de faire attention et de jouer le collectif au maximum. »

Le curriculum vitae

Camille a 18 ans. Elle a débuté le foot il y a six ans seulement. Elle évolue cette saison avec les FF19 ainsi qu'avec l'équipe adultes du FC Val-de-Travers, en 4° ligue féminine. Elle a d'abord été alignée sur l'aile avant d'occuper le poste d'attaquante. « C'est moi qui ai demandé ce changement de poste. Le but m'attire et j'ai l'envie d'aller marquer qui est comme forgée en mon intérieur. » Le parcours de Derek Lebet est plus original. L'attaquant de 24 ans a évolué en tant que... gardien jusqu'à sa majorité. Il ne s'est pas trompé de voie pour autant puisqu'il était doué à cette position également. Il a été recruté par les M17 de Xamax et il a notamment eu du temps de jeu en 2° ligue avec Auvornier. Des pro-

blèmes de hanche lui ont finalement fait tra-verser le terrain pour se retrouver attaquant.

Le sang chaud du buteur

« Quand j'étais plus jeune, je jouais au foot dans le jardin avec des potes. Je voulais toujours marquer et évoluer tout devant. J'avais ça dans le sang. » Le sang de l'agitateur des surfaces est parfois bouillonnant. Lorsqu'il était à Fleu-rier, au moment de sa transition entre la base arrière et les avant-postes, son coach l'a placé en position latérale. Mais, lui voulait absolu-ment être attaquant de pointe. Il a alors rejoint le FC Couvet pour un match amical. « J'ai joué en attaque et j'ai marqué deux buts. L'entraîneur de Fleurier m'a alors rappelé en me proposant le poste d'attaquant cette fois-ci. » Stratégie offen-sive payante !

Huit buts en un match pour Camille

En un seul match, Derek Lebet est allé jusqu'à marquer quatre fois. Pour Camille Ber-thoud, son record se monte à huit réussites en 90 minutes. « Le championnat féminin a l'avan-tage de nous faire évoluer contre des équipes par-fois bien inférieures à nous. Cela permet de se faire plaisir en attaque. » Lorsque vous entrez sur le terrain, avez-vous en tête un nombre de buts minimal à inscrire ? « Cela dépend de nos adversaires », dit Camille. Derek se veut plus précis : « Pour moi, je me fixe un objectif de deux buts. Je sais que si je les marque, j'aurai rempli le contrat que m'a confié l'équipe. » Cette respon-sabilité n'est-elle pas trop lourde à porter par-fois ? « Non, c'est notre rôle et nous l'acceptons. » Mais imaginons que vous perdiez une rencontre et que vous n'avez pas fait mouche une seule



Forcément, 37 buts, c'est encombrant. Derek Lebet et Camille Berthoud ont déjà propulsé 37 fois la balle au fond des filets cette saison.

fois, vous allez vous sentir coupables ? Réponse commune. « Ah là oui, effectivement. »

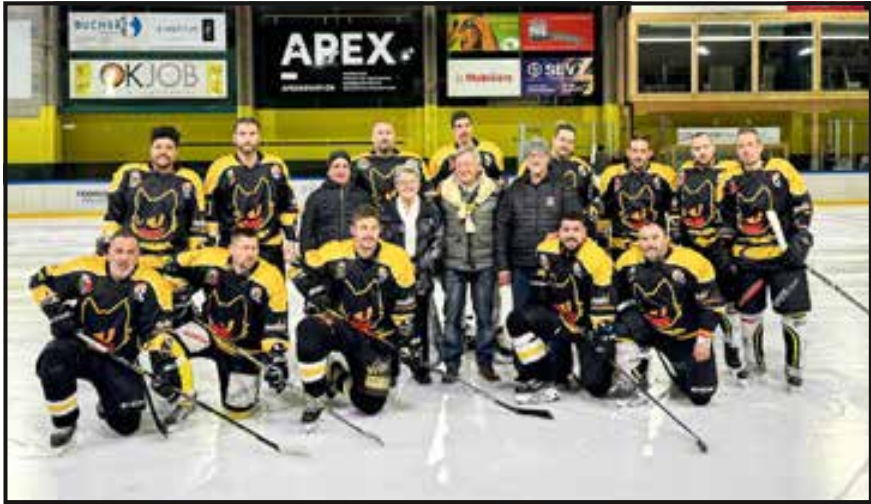
Des convoitises qui arrivent

Forcément, le buteur a, par nature, un rôle en vue. Et cela attise les regards d'autres clubs. Camille est régulièrement approchée par le grand rival cantonal Audax depuis trois ans. Et il y a quelques jours, elle est allée faire un test avec les moins de 20 ans d'Yverdon Sport dont l'équipe féminine évolue en LNB. « Le test s'est super bien passé pour moi. J'aimerais bien tenter ma chance là-bas », admet-elle. Meilleur compteur de troisième ligue, Derek

Lebet se voit tourner autour par trois forma-tions de deuxième ligue du Littoral. Mais il n'est pas prêt à céder aux sirènes du bas du canton : « Ce n'est pas le moment. Nous faisons une saison exceptionnelle avec Val-de-Travers (première place du classement après un tour) et l'équipe s'entend très bien. C'est une famille et je resterai avec elle jusqu'au bout de notre histoire cette saison. On peut être promu et j'ai envie de dire qu'on va le faire... » Pour y parvenir, le numéro 9 ambitionne d'atteindre le cap des 30 buts cette saison. Et pour Camille, c'est la barre des 40 réussites qui est en ligne de mire. Feu libre !

Kevin Vaucher

46^e Mémorial Pierre Kobler
Changement de champion chez les vétérans



Après trois éditions victorieuses, La Vallée de Joux a rendu son titre lors du 46^e Mémorial Pierre Kobler. Ce 23 novembre, cinq formations se sont affrontées, dans un climat amical, lors du traditionnel tournoi de vétérans. Au final, c'est Le Locle qui est sorti gagnant, juste devant Fleurier. La Vallée de Joux est troisième, Charly Môtiers quatrième et Saint-Imier referme la marche. Et puisqu'un acte signifie souvent plus de choses que mille mots pour comprendre un état d'esprit, sachez que l'équipe imérienne avait fait le déplacement sans gardien. Les Fleurisans, bons copains, ont accepté de faire jouer Stéphane Aeby sous un autre maillot que le leur. « C'est ça l'esprit du tournoi Pierre Kobler », rapporte Carly da Silva.

Fleurier - Charly Môtiers, le duel au sommet

Voilà dix bonnes années que Carly patine chez les vétérans des Chats. « Avec l'âge, nous perdons for-

cément un peu notre esprit de compétition et l'ambiance au sein du vestiaire devient le plus important. Nous connaissons la plupart des joueurs de nos adversaires, ce qui crée une ambiance particulière où chacun aime se titiller mais toujours dans le respect. » Pour les Vallonniers, le point d'orgue de la journée a probablement été le duel entre Fleurier et Charly Môtiers. Sur la glace, ce sont les Môtisans qui ont raflé la mise.



Kevin Vaucher

Pas de quoi dégoûter pour autant les « vieux matous » : « Nous avons particulièrement aimé ce match. Je pense que c'était le plus intense du tournoi. Il y a eu du beau hockey et beaucoup de fair-play. »

Une jolie photo de famille

En tribunes, et à la buvette, les spectateurs ont aussi pris du bon temps. « Il y a eu du monde de midi à 18 h 30. C'est positif pour ce tournoi qui demande quand même passablement d'organisation, que ce soit pour la gestion des matches, la recherche de sponsors, la tombola à mettre en place ou encore le souper du samedi soir qui rassemble environ 70 personnes au Centre espagnol. » Avant de festoyer, les joueurs fleurisans ont pris le temps d'immortaliser cet instant à travers une belle photo de famille, avec la famille Kobler ainsi que « Gibbi », alias Georges-André Vuille, qui est l'un des pionniers de la mise en place de ce tournoi aussi symbolique que plaisant à suivre.

BOXE



Vaucher et Hirschy captent la médaille



David Alès, Ylona Mordasini et Stéphane Berger encadrent leurs athlètes primées Catherine Hirschy et Michele Vaucher.

Les finales nationales de light-contact ont eu lieu à Bienne, le 23 novembre. Six membres du boxing-club Val-de-Travers y ont pris part dans différentes catégories. Michele Vaucher a été sacrée championne suisse (catégorie moins de 1 m 40) alors que Catherine Hirschy est allée chercher le statut de vice-championne helvétique chez les femmes (1 m 70). Elisa Montandon (5^e) et Ania Bassang (8^e) sont arrivées un peu plus loin dans le classement. Chez les moins de 1 m 60, Giulia Vaucher s'est hissée en cinquième position. Les garçons ont terminé dans les mêmes eaux avec un cinquième rang pour Nahel Keller (1 m 70) et la sixième place pour Benjamin Hirschy (1 m 80).

VOLLEYBALL

Valtra perd sur la route

La saison du VBC Val-de-Travers suit son cours en troisième ligue régionale. Les filles de Thierry Schlaeppli sont allées défier Cerisiers-Gorgier le 14 novembre et Colombier II une semaine plus tard. Ces deux déplacements ont été compliqués pour les Vallonniers qui se sont d'abord inclinées 3-0 à Gorgier. Lejla Kurtaliqui et ses coéquipières n'ont pas espéré une seule seconde dans cette partie, rendant leur tablier 25-12, 25-10 et 25-19. Les joueuses d'espaceVal ont retrouvé des couleurs du côté de Colombier. Face à un autre adversaire de taille, elles ont résisté durant quatre sets, tout en finissant par s'avouer vaincues sur le score de 25-13, 25-11, 23-55, 25-7. Elles vont essayer de renouer avec la victoire lors de leur prochaine rencontre qui a lieu demain, vendredi, à domicile (20 h 30, contre La Chaux-de-Fonds II).

SKI ALPIN



Le Giron jurassien prend ses quartiers d'hiver

Le Giron jurassien des clubs de sports de neige a pris ses quartiers d'hiver, le 20 novembre, en présentant les contours de la saison 2024/25. Il a notamment profité de la nomination récente, aux mérites du sport neuchâtelois, de quatre athlètes de l'association, pour mettre en avant la bonne santé affichée depuis plusieurs années. Parmi les nombreuses compétitions organisées pour les écoliers, les amateurs, les jeunes compétiteurs et les licenciés de l'Arc jurassien, l'apparition du Viteos Strava Challenge est à relever. Il aura lieu en marge du Viteos Ski Tour. Des segments chronométrés permettront aux adeptes de ski de fond de se confronter les uns aux autres dès que les conditions le permettront. Le président du Giron jurassien, Didier Cuche, voyait en cette première neige de novembre des signaux encourageants quant à la qualité de l'hiver qui arrive : « Nous espérons que ce soit de bon augure pour la suite évidemment. Nous avons préparé un programme d'événements complet durant tout l'hiver. » Autrement dit, il serait rageant de devoir biffer certains rendez-vous, comme ce fut le cas ces dernières saisons, en raison du manque d'enneigement.

HOCKEY SUR GLACE



U15-A : Fleurier contre Moutier 1-3.



U13-A: Delémont-Vallée contre Fleurier 4-6.

3^e LIGUE

Franches-Montagnes – Fleurier 5-4 (AP) (1-1, 1-1, 2-2, 1-0). Buts : Jeanneret (2x) Derendinger, Simonin.

1. Franches-Mont.	10	8	1	0	1	58	: 27	26
2. Fleurier	10	7	1	1	1	40	: 28	24
3. Les Enfers-Mont.	11	7	1	0	3	49	: 40	23
4. Vallorbe	10	7	0	0	3	51	: 29	21
5. Corgémont	10	6	0	1	3	48	: 32	19
6. Star Chx-de-Fonds	10	6	0	0	4	48	: 32	18
7. Moutier II	10	5	0	0	5	44	: 44	15
8. Val-de-Ruz	10	3	0	2	5	24	: 42	11
9. Les Pts-de-Martel	10	3	0	1	6	24	: 31	10
10. Tavannes	9	0	2	0	7	22	: 51	4
11. Bassecourt	8	1	0	0	7	17	: 45	3
12. Courtételle	10	1	0	0	9	37	: 61	3

ÉQUIPE FÉMININE

Ajoie Ladies – Fleurier 14-0 (3-0, 6-0, 5-0).

1. Ajoie	7	7	0	0	0	53	: 12	21
2. Oberwallis	8	6	0	0	2	31	: 18	18
3. La Chx-de-Fonds	7	4	0	1	2	36	: 18	13
4. Meyrin	8	4	0	0	4	29	: 28	12
5. Lausanne II	8	3	1	0	4	33	: 23	11
6. Fleurier	8	2	0	0	6	23	: 38	6
7. Monthey-Chablais	8	0	0	0	8	9	: 77	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Fleurier – Tramelan 5-3.
U13-TOP : Fleurier – Université Neuchâtel 11-3.



U17-A : Tramelan contre Fleurier 3-6.

Au
Courrier
Val-de-Travers
HEBDO
on aime le sport...
tous les sports !

Quand les figuiers virent à l'orange

Un temps d'ermite pour Lermite !



16 jours ! C'est rien et c'est beaucoup à la fois. 16 jours ! C'est le temps que se donne le Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers pour sa campagne annuelle contre la violence faite aux femmes. Bien sûr, les femmes qui s'y investissent le font toute l'année. Mais ce laps de temps de 16 jours permet de proposer des actions spéciales, à grande et à petite échelle, pour sensibiliser plus largement sur cette cause. Vendredi par exemple, le cinéma Colisée de Couvet a projeté le film « Les graines du figuier sauvage » pour faire réfléchir sur le statut des femmes en Iran (et ailleurs). « Notre club milite pour l'élimination de la violence faite aux femmes partout à travers le monde. Une des façons d'alerter les populations et d'attirer l'attention est d'illuminer des bâtiments en orange dans différents pays. L'orange est la couleur symbole du Zonta Club. Combien d'années aurons-nous à nous battre pour faire entendre notre voix », s'est demandé Elena Court avant la projection. « Même en Suisse, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Alors mettons de l'orange dans nos vies, mettons de l'orange dans notre monde ! » L'hôtel de ville de Fleurier a notamment pris des couleurs orangées par ici.

KVA



Dimanche, les Évasions musicales ont mis en lumière et en musique la vie et l'œuvre de Jean-Pierre Schmid. Ce nom ne vous dit rien ? Peut-être que celui de Lermite vous est plus familier. C'est sous ce pseudonyme que ce Loclois d'origine a signé ses tableaux à par-

tir de 1946. Cette année-là, Jean-Pierre s'installe dans une vieille ferme isolée de La Brévine, appelée l'Ermitage. Les habitants le surnomment alors Lermite. Dès son jeune âge, son talent pour le dessin sautait aux yeux. Une réalisation de sa main, composée alors qu'il

n'avait que dix ans, a été projetée lors de ce moment à la Chapelle aux Concerts. Le public a réagi d'un « wouah » bluffé. Aussi doué fut-il, c'est uniquement lorsqu'il est arrivé dans la Sibérie de la Suisse qu'il s'est consacré pleinement à la peinture, avec la ferme intention de devenir professionnel. Mais les temps ont été durs.

Très durs. Pour survivre, l'homme créait notamment des décors de théâtre pour les sociétés locales. Plus original, il arrivait à faire ses courses chez les commerçants du coin en échange de tableaux. Après une première crise cardiaque à 33 ans, Lermite donna finalement son dernier coup de pinceau sur notre monde le 1^{er} janvier 1977, à la veille de son 57^e anniversaire, à la suite d'une nouvelle crise cardiaque. Il repose à La Chaux-du-Milieu.

KVA

Remise de prix

L'Institut neuchâtelois a décerné ses prix

Dans la soirée du mercredi 13 novembre, au château de Colombier, l'Institut neuchâtelois a décerné ses prix des Lycées et du CPNE, en présence d'une centaine de personnes. D'un montant de Fr. 500.- chacun, ces prix récompensent les meilleurs travaux de maturité. Trois prix sont décernés à des travaux émanant des Lycées académiques, Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont et Blaise-Cendrars. Trois autres distinguent des travaux émanant des Lycées professionnels, soit différents pôles du CPNE.



Parmi les travaux proposés, on remarque des problématiques récurrentes. La première est la santé physique et psychique. Est comprise dans ce chapitre la connaissance de soi, une thématique traitée sous forme de réflexions philosophiques ou de créations littéraires. Plusieurs travaux montrent de l'empathie pour autrui. Autrui que l'on espère soulager en combinant des connaissances théoriques à des solutions pratiques parfois étonnantes. La seconde thématique concerne l'utilisation économe des ressources naturelles, la protection des animaux et de l'environnement.

Les étudiant-e-s envisagent ces questions sans sinistrose mais avec la conscience d'une responsabilité personnelle et collective alliée à la volonté de proposer, à une échelle très modeste, des solutions à des problématiques psychologiques, sociales et environnementales complexes.

Palmarès

Mathilde Huguenin-Elie, Lycée Blaise-Cendrars (La Chaux-de-Fonds); *Mens sana in corpore sano* : « Un esprit sain dans un corps sain ».

Fiona Emery, Lycée Denis-de-Rougemont (Neuchâtel); *Oublie-toi*. Texte créatif inspiré par la notion d'amnésie dissociative et une série de tableaux de C. D. Friedrich.

Carl Perret, Lycée Jean-Piaget (Neuchâtel); *Les récifs coralliens menacés. Blanchissement et dégradation notamment de la Grande Barrière de corail*.

Rita Domingos, Maiara Bosa, Sven Antille, CPNE Pôle Santé-Social. *Comment apaiser les personnes en situation de handicap avec la réalité virtuelle ?* Mentors : Mme Cyndie Cornu et M. Nicolas Tonetti.

Loan Mongin, Etan Baranita, Dario Mettraux, CPNE Pôle Commerce et Gestion. *La santé des adolescents. Deux ateliers pour améliorer son bien-être physique et mental*.

Ludmila Aklin, Bastien Pronesti, Simon Amiet, Quentin Razimbaud, CPNE Pôle Technologie et Industrie. *Comment sensibiliser les jeunes à la pollution numérique ?*

Comm.

Jardinage et bricolage

Les bons plans de Delphine

Delphine Vantieghe est une habitante de Travers, spécialisée dans le jardinage et le bricolage. Elle a acheté et entièrement retapé une vieille maison de 1859 dans le plus pur style du 19^e siècle. Et dans son jardin, elle fait cohabiter plus de 400 plantes différentes sur 300 m². Elle a donc tout dans les mains pour assurer une chronique remplie de conseils pratiques et de bons plans pour les plus mûrs et les plus « verts » d'entre vous.



La neige est apparue aussi abondamment que fugacement en cette fin novembre, laissant derrière elle une certitude : elle va revenir ! Certains seront contents de la retrouver. D'autres moins. C'est le cas des oiseaux. Et pour cause : pas facile de trouver sa nourriture dans la poudreuse lorsque l'on est un piaf, un bouvreuil ou une mésange. Aujourd'hui, je vous explique comment leur donner un petit coup de pouce nutritif durant la mauvaise saison. Mon astuce ? Des gâteaux aux graines !

La recette en trois étapes

Eux aussi ont le droit à des petits plaisirs de l'hiver après tout. En plus, ils ont grandement besoin de calories pour maintenir leur chaleur corporelle et disposer d'assez d'énergie pour continuer à vivre normalement quand il fait froid. Allons-y, plongeons nos mains dans cette recette avec les trois étapes ci-dessous.

1. Faire fondre la graisse de coco à feu doux, puis y délayer le beurre de cacahuètes.

2. Retirer du feu et ajouter les graines. On obtient alors une pâte grumeleuse qui sent bon le beurre de cacahuètes !

3. Placer la mixture dans les moules, qu'on laisse ensuite refroidir sur le rebord de la fenêtre ou au réfrigérateur. Démouler une fois le mélange bien refroidi.

Les suspendre à l'extérieur

Alternative pour les gâteaux aux graines à suspendre : plantez un bout de bois dans votre mélange, jusqu'au fond du moule, façon sucette. Tassez bien le mélange autour pour qu'il tienne bien. Une fois le gâteau refroidi, vous pourrez attacher une ficelle à ce bout de bois et suspendre votre création sur une branche ou un autre support. Vous pouvez maintenant disposer les boules à l'extérieur. Les oiseaux apprécieront venir picorer les gâteaux sur votre rebord de fenêtre ou au jardin. Ils vous offriront également un joli spectacle, vif et coloré. Pensez à les disposer en hauteur et possiblement à l'abri des prédateurs et de la pluie.

Bonus pour les oiseaux

- Placez un bol d'eau sur votre rebord de fenêtre, renouvelé souvent. Cela facilitera l'hydratation des oiseaux lorsqu'il gèle et que l'eau est moins disponible.

- Ne placez pas vos gâteaux dans un filet pour les suspendre : une patte peut se coincer dedans et faire périr l'oiseau. Si vous avez fabriqué des boules, préférez les distributeurs à boules de graisse.

Matériel et ingrédients

Vous aurez besoin de : une grande casserole, quelques petits moules en silicone et une spatule. Pour les boules à suspendre, ajoutez-y un bout de bois et de la ficelle.

Pour 10 à 12 pièces (en fonction de la taille de vos moules), vous aurez besoin des ingrédients suivants :

- 450g de graisse de coco
- 350g de beurre de cacahuètes
- 400 g de graines pour oiseaux sauvages

Facultatif, si vous avez des restes de sachets : noix, noisettes, amandes, arachides (non salées !) concassées, graines de tournesol, millet, grains de blé, d'orge, etc.

- Il est possible de préparer une plus grande quantité de gâteaux aux graines, afin d'en distribuer une partie et d'en conserver une autre au réfrigérateur pour plus tard.